



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



4016. c. 37.

LES
IMPOSSIBILITÉS

OU LES
LIBRES PENSEURS
DÉSAVOUÉS PAR LE SIMPLE BON SENS



Paris. — Imprimé par E. THUNOT et C^e, rue Racine, 26.

LES
IMPOSSIBILITÉS

OU LES
LIBRES PENSEURS
DÉSAVOUÉS PAR LE SIMPLE BON SENS

PAR
M^{sr} PARISIS
ÉVÊQUE D'ARRAS, DE BOULOGNE ET DE SAINT-OMÈR

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
JACQUES LECOFFRE ET C^{ie}, LIBRAIRES,
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

—
1857



NOTE DE L'AUTEUR

SUR CETTE TROISIÈME ÉDITION.

LES IMPOSSIBILITÉS étaient à peine connues que déjà on nous en demandait une *édition classique* à l'usage surtout des élèves de philosophie comme complément religieux de leurs études, par l'application de toutes les thèses de leur logique à la démonstration des preuves de leur foi. On voulait bien nous dire que ce petit ouvrage leur serait par la suite d'une utilité incontestable sinon d'une véritable nécessité vis-à-vis d'eux-mêmes et surtout vis-à-vis du monde de nos jours.

Nous croyons en effet qu'un jeune homme qui se serait suffisamment pénétré des *Impossibilités*, ce qui lui demanderait peu de travail, pourrait, en toute occasion, rendre à l'instant même raison de ses croyances

catholiques et répondre sans peine à toutes les questions sérieuses qui lui seraient adressées à ce sujet.

Nous avons donc trouvé ces désirs aussi légitimes qu'honorables, et, afin d'y satisfaire complètement, nous avons ajouté quelques mots sur la Certitude, en démontrant l'impossibilité du scepticisme universel, spécialement en fait d'histoire; puis ailleurs nous avons exposé la doctrine du Droit divin, comme base unique de tout autre droit.

Sauf ces deux additions courtes, mais substantielles, l'ouvrage reste le même.

LES
IMPOSSIBILITÉS

OU

LES LIBRES PENSEURS

DÉSAVOUÉS PAR LE SIMPLE BON SENS.

PRÉLIMINAIRES.

1° Pourquoi cet écrit et qu'est-il?

Il y a, parmi plusieurs autres, un mot mis en vogue pour égarer les peuples, et dont il importe de préciser le sens, de mesurer la portée et d'estimer la valeur; ce mot, c'est la *Liberté de penser*.

S'il ne signifiait que la faculté de laisser libre cours

aux opinions humaines sur ce que Dieu déclare avoir livré à la dispute des hommes¹, évidemment il n'exprimerait rien que de très-légitime.

Mais, si, comme il arrive souvent, on lui donne une extension sans limite, tellement qu'il comprenne le droit de tout soumettre aux investigations de notre raison privée, et par là de tout remettre perpétuellement en question, voici ce que nous trouvons dans ce mot considéré comme règle de conduite :

D'abord un orgueil insensé, puisqu'il y a dans ce monde même visible bien des lois qui dépassent de beaucoup la raison humaine et que conséquemment on ne peut lui subordonner ;

Ensuite un désordre social et un danger public, puisque la liberté de toujours tout mettre en doute amène naturellement l'anarchie en principe et la révolution en permanence ;

Enfin et surtout un système impossible, puisqu'il y a dans la société humaine des vérités fondamentales sur lesquelles les libres penseurs sont obligés, quoi qu'ils fassent, de penser comme tout le monde, ce qui est dans toute hypothèse un sérieux échec à leur liberté.

C'est à ce dernier point de vue que nous nous attachons exclusivement dans cet écrit, où, marchant d'un

¹ *Cuncta fecit (Deus) bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum (Eccl., ch. III, v. 11.*

pas calme et ferme du plus connu au moins connu, nous arrivons, par des déductions rigoureuses et inflexibles, à ne pouvoir nous fixer que dans l'unité du dogme catholique.

Nous ne nous engagerons pas dans les détails; nous ne prendrons à part aucun des écrivains que nous allons combattre : on nous dirait que nous nous attaquons à des opinions particulières; nous traiterons les questions en elles-mêmes, nous les saisirons dans ce qu'elles ont de plus universel, de plus intrinsèque, de plus inévitable.

Puisque c'est le témoignage de la raison qu'on invoque surtout aujourd'hui, puisque ce sont ses droits que l'on réclame, nous ne ferons parler que la raison, nous ne parlerons qu'à la raison; nous lui demandons seulement d'écouter.

2° Comment posons-nous la question?

Depuis dix-huit cent cinquante ans que la religion catholique est, selon la prédiction formelle de son divin auteur¹, en butte à la guerre que lui livrent toutes les passions issues de l'orgueil de l'esprit et de la dépravation du cœur, cette guerre s'est presque toujours

¹ Saint Matthieu, ch. x, v. 18 et suivants, ch. xxiv, v. 9.

Saint Marc, ch. xiii, v. 9 et suivants.

Saint Luc, ch. xxi, v. 12 et suivants.

faite sur son domaine, puisque c'est elle-même qu'on attaquait dans ses enseignements ou dans ses droits : position de défensive très-désavantageuse et dans laquelle pourtant on voit que toujours l'Église a triomphé, puisqu'elle est debout.

Quelquefois néanmoins ses défenseurs eux-mêmes ont porté le combat dans le camp ennemi. C'est ainsi que Tertullien et saint Augustin signalaient aux païens la ridicule impuissance de leurs dieux et les honteuses infamies de leur culte ¹. C'est ainsi que Bossuet en décrivant les Variations perpétuelles des protestants, leur prouvait qu'ils avaient quitté la vérité divine, essentiellement immuable. C'est quelque chose de semblable que selon nos humbles forces nous voudrions tenter dans cet ouvrage, à l'égard des libres penseurs, ces nouveaux et derniers adversaires de l'Église de Dieu.

Eux qui parlent si haut, qui se montrent si tranchants et si fiers, que sont-ils ; que possèdent-ils ? Ils nient, c'est chose facile ; mais l'humanité ne peut pas vivre de négation. Qu'affirment-ils ? Par eux-mêmes directement ils affirment peu, très-peu, et nous dirons pourquoi ; mais, indirectement et implicitement, ils affirment toujours d'une certaine manière. Ainsi, quand ils nient la création, il faut bien qu'ils affirment

¹ Tertullien, Apologet., nos 10 et suivants, nos 28, 29. — Ad nations. — Liv. I, n° 10. — De idolatria.

Saint Augustin, De la Cité de Dieu, liv. I, II, III, IV.

ou l'éternité du monde ou le panthéisme, ou l'un et l'autre, à moins qu'ils ne se retranchent dans le doute, ce qui est leur tendance la plus ordinaire.

Nous leur fermerons toutes ces retraites, et nous leur montrerons que partout, en voulant échapper au dogme catholique, soit qu'ils nient, soit qu'ils affirment, soit qu'ils veuillent douter, ils se réfugient dans l'impossible. On sait que dans le langage de la science, l'impossible c'est l'absurde. Il en résultera une conséquence à laquelle ils s'attendent peu, c'est que l'enseignement catholique est le seul qui n'offre rien d'impossible, et le seul qui satisfasse pleinement à toutes les vraies exigences de la raison humaine.

Que Dieu, source unique de toute vérité pure et infaillible, daigne nous soutenir dans ce combat que nous entreprenons contre l'erreur, et agréer ce faible hommage de notre profonde adoration, en reconnaissance des lumières de la vraie foi dont sa bonté toute gratuite a daigné nous pénétrer.

3° Sur quoi nous appuyons-nous?

Nous appelons impossibilité toute proposition dont les deux termes nous sont clairement démontrés incompatibles.

D'où il suit que nous ne pouvons affirmer l'impossibilité que dans les choses qui nous sont suffisamment

connues ; autrement les propriétés qui nous échappent pourraient rendre possibles certaines relations dont maintenant nous n'apercevons que la répugnance.

Ainsi nous pouvons dire qu'un cercle ne peut être carré, parce que nous avons une idée complète et pour ainsi dire substantielle du cercle et du carré en général. Au contraire, quand les panthéistes osent prétendre que Dieu n'a pas pu tirer le monde du néant, ils mettent en rapport deux termes dont ils n'ont pas l'intelligence, car ils ne savent ni ce qu'est la puissance de Dieu, ni ce qu'est sous l'empire de sa volonté souveraine la communication de l'existence.

Avant donc de constater comme certaines des impossibilités quelconques, nous devons chercher à voir ce que nous connaissons véritablement et pleinement, c'est-à-dire ce dont l'idée donne à notre intelligence une satisfaction complète.

Il y a pour nous ici-bas deux ordres distincts ; l'ordre matériel et l'ordre moral.

Au premier abord, il semble que nous devrions connaître surtout l'ordre matériel, puisqu'il frappe nos yeux, nos oreilles et tous nos sens. Cependant nous n'en connaissons que les surfaces, et c'est bien là que nous sommes tous réduits à dire : On ne connaît le tout de rien.

Nous ne discernons dans la nature physique que des faits, et, lorsque ces faits se produisent toujours de même, nous les appelons des lois ; et, lorsqu'il y a dé-

rogation manifeste à ces lois générales, nous jugeons qu'il y a eu l'intervention d'une puissance supérieure; voilà ce qui est bien à notre portée.

Mais, quant au mécanisme matériel qui exécute ces lois, quant aux agents immédiats de ces innombrables phénomènes, nous n'en connaissons absolument rien.

Nous constatons bien certains effets et certaines causes, mais la relation intime entre la cause et l'effet, mais la nature de l'une et de l'autre, nous échappent entièrement toujours. Comment, par exemple, deux arbres plantés côte à côte, plongeant leurs racines dans le même terrain, y puisent-ils des sucres tellement diversifiés dans leur assimilation respective, qu'ils produisent des fruits de deux espèces différentes, sans que jamais il y ait erreur ni pour le fruit lui-même, ni pour la fleur, ni pour la feuille, ni pour le bois? Nul assurément ne saurait le dire, et c'est une explication tellement au-dessus de la portée humaine, que jamais personne n'a osé la tenter.

Le monde visible tout entier en est là; il opère sans cesse, et nous ne nous rendons un compte exact d'aucune de ses opérations. Que dis-je? nous ne comprenons même pas les termes par lesquels nous indiquons ses lois générales. Qu'est-ce que l'espace? qu'est-ce que la durée? qu'est-ce que la naissance? qu'est-ce que la vie? Sans doute, encore une fois, nous en discernons quelques résultats et même quelques propriétés exté-

rieures ; mais que signifient exactement et complètement ces termes ? mais quelle est l'essence , quelles sont les propriétés substantielles des choses qu'elles expriment ; qu'est-ce , par exemple , que l'espace dans l'immensité ? qu'est-ce que la durée dans l'éternité ? Nul ne le sait , et les plus savants sont ceux qui reconnaissent le mieux ne pas le savoir.

Il résulte de là que , dans l'ordre matériel , nous ne pouvons affirmer que des impossibilités d'expérience , et non pas des impossibilités essentielles. Ainsi nous savons par expérience que tous les corps placés à la surface de la terre gravitent vers son centre , et nous pouvons nous promettre généralement qu'il ne nous arrivera rien de contraire à cette loi de la création. c'est un fait ; mais s'ensuit-il que la pesanteur soit essentielle aux corps , tellement que l'on ne puisse les concevoir sans cette propriété ? A celui qui voudrait le soutenir je demanderais ce que c'est que l'essence d'un corps et ce que c'est que la pesanteur hors la loi de la gravitation. Il serait bien forcé d'avouer que ce sont deux inconnues. Voilà pour l'ordre matériel.

Que se passe-t-il au contraire dans l'ordre moral ? Tout autre chose : rien n'y parle aux sens , tout s'y dérobe absolument à toutes nos perceptions corporelles , et cependant nous y avons des connaissances certaines et complètes.

Le discernement du bien et du mal moral s'y révèle à nous , non pas seulement à la surface des choses ,

mais dans leur valeur réelle et pour ainsi dire intrinsèque.

Les idées de vertu et de vice, de conscience et de devoir, de mérite et de responsabilité, sont en nous claires, pleines, distinctes ; elles peuvent être sans aucun doute plus ou moins développées, selon les individus, ce qui existe en tout et ne fait rien à la question ; elles peuvent ensuite être plus ou moins exactes dans leurs applications extérieures et spéciales, ce qui tient à des causes étrangères sur lesquelles nous aurons à nous expliquer ; mais l'idée même de ces éléments du monde moral n'en est pas moins chez tous les hommes nette, ferme, précise.

Merveilleux contraste ! la vie, la vie matérielle, la vie que je vois tous les jours dans les plantes, dans les animaux, dans l'homme, la vie que j'ai en moi, que je possède, que je sens, qui circule dans tout mon être, qui en fait jouer tous les ressorts, quand je veux me demander ce qu'elle est en elle-même, je n'y vois absolument rien, je ne puis m'en faire aucune idée quelconque.

Au contraire, le devoir, dont l'idée abstraite n'a rien de saisissable et ne peut se représenter par aucune image sensible, le devoir est tellement bien compris, même comme simple idée, par toutes les intelligences humaines, que les plus grossiers esprits, autant que les plus cultivés, sentent de prime abord et comme invinciblement que le devoir rempli est un bien, que le de-

voir trahi est un mal. C'est pour eux tous une double vérité, manifeste, substantielle, absolue. —

Ainsi l'homme le plus savant ne sait pas bien ce que c'est qu'un insecte, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus commun, et l'homme le plus simple sait bien, sait très-bien, s'il le veut, ce que c'est que la vertu, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus sublime. Pourquoi cela? Pourquoi tant de secrets cachés dans les choses matérielles, et pourquoi cette pleine manifestation des vérités morales?

Pourquoi? Pour beaucoup de raisons, dont le détail nous détournerait trop, mais pour une entre autres qu'il nous paraît utile de signaler dans ce préliminaire.

L'homme a des idées claires sur le fond même de l'ordre moral, parce que l'ordre moral est le but de sa création, et que, pour remplir sa destinée, il fallait bien qu'il en connût les éléments constitutifs. Au contraire, dans l'ordre matériel, il ne voit que les surfaces, parce qu'il ne doit que le traverser, et que dès lors, il lui suffit d'en connaître ce qui peut être utile à son passage. Le reste, même en lui échappant, l'éclaire encore, puisqu'il est instruit par là de sa faiblesse et de la grandeur de Celui qui a tout fait. C'est là une des merveilleuses harmonies de ce bas monde, et ce n'est malheureusement pas celle à laquelle on réfléchit le plus.

Il y a donc pour l'homme ici-bas des vérités connues, bien connues, certainement connues. Nous sommes

donc en droit de déclarer impossibles les assertions et surtout les systèmes qui leur seraient opposés.

4° Principe non contesté.

La première impossibilité à signaler serait, sans aucun doute, que Dieu n'existât pas. Cette thèse eût été la plus facile et la plus belle ; elle a pour elle des arguments sur lesquels notre raison repose avec une satisfaction entière et une sécurité mathématique. Qu'il nous suffise d'en indiquer quelques-uns.

D'abord il est impossible qu'il n'y ait pas un premier Être possédant en lui-même et par lui-même la vertu d'exister ; car, pour que tous les êtres aient l'existence, il faut que le premier de tous l'ait eue d'abord et l'ait donnée aux autres sans l'avoir reçue. Autrement, si nous n'admettions que des êtres continents, nous aurions beau reculer dans notre imagination l'origine des choses, nous serions toujours forcés de remonter jusqu'au néant, c'est-à-dire jusqu'à l'impuissance et à la stérilité absolue. Donc il est impossible qu'il n'y ait pas un être nécessaire ; donc Dieu existe.

On peut raisonner de même sur l'impossibilité du mouvement sans un premier moteur.

On peut également montrer jusqu'à la dernière évidence comment il est impossible que le monde visible,

avec l'admirable et suréminente perfection de tous les êtres organisés qu'il renferme, n'ait pas été produit et ne soit pas gouverné par une Puissance et une Intelligence infiniment supérieures aux nôtres.

Voilà, entre autres preuves, celles que nous aurions pu développer dans un chapitre spécial; et, si nous avons cru devoir nous en abstenir, ç'a été par respect pour nos lecteurs, même pour nos adversaires. Nous ne voulons pas croire qu'il y ait parmi eux des athées, et vraiment, à très-peu d'exceptions près, leurs ouvrages ne permettent pas de supposer qu'ils le soient. On y trouve, il est vrai, trop souvent des idées inadmissibles sur la nature de Dieu, et nous aurons l'occasion de les signaler aussi comme impossibles; mais, quant à l'existence même de Dieu, comme Être nécessaire et infiniment parfait, les libres-penseurs à qui nous nous adressons semblent tous se faire honneur d'y croire fermement. C'est pour cela que nous prenons cette vérité première, non pas comme objet de nos démonstrations, mais bien plutôt comme élément non contesté de tous les raisonnements qui vont suivre.

LES
IMPOSSIBILITÉS.

I

**IMPOSSIBLE DE NE PAS ADMETTRE LA DISTINCTION DU BIEN
ET DU MAL DANS L'ORDRE MORAL.**

Nous trouverions sans peine, comme on l'a fait souvent, la preuve de cette impossibilité dans l'histoire des peuples et dans les nécessités sociales.

L'histoire des peuples nous révèle que partout et toujours l'idée du vice a été opposée à l'idée de vertu tout autant que l'idée de ténèbres est opposée à l'idée de lumières. Il a pu y avoir chez certaines nations, dans l'application extérieure, quelque divergence superficielle; mais, outre que souvent, dans l'antiquité païenne,

les coutumes légales étaient opposées à la conscience intime (1), cette erreur pratique, cette conséquence mal déduite, n'empêchaient pas que le principe général de la distinction formelle et de l'opposition irréconciliable entre le vice et la vertu ne fût maintenu dans la conviction invincible des peuples, comme l'indiquent manifestement tous les monuments historiques, sans aucune exception.

D'où l'on a fait ce raisonnement simple et péremptoire : une conviction qui n'a pu être communiquée par les sens et qui se trouve exactement la même en soi chez toutes les nations, dans tous les temps, ne peut venir que de Dieu ; donc il est impossible qu'elle ne soit pas une vérité. Assurément, cette démonstration souffre peu la réplique.

L'autre preuve est d'une nature toute différente ; au lieu de remonter à la cause, elle s'emprunte aux résultats. On fait remarquer que la société tout entière repose sur cette appréciation du bien et du mal dans l'ordre moral, comme éléments contradictoires, puisque sa prospérité, sa solidité, son existence même, exigent

(1) Qu'il nous suffise de citer en témoignage ces paroles éloquentes d'un auteur d'ailleurs trop connu : « L'ancien paganisme » enfanta des dieux abominables qu'on eût punis ici-bas comme » des scélérats. Mais le vice armé d'une autorité sacrée descendait » en vain du séjour éternel ; l'instinct moral le repoussait du genre » humain ; en célébrant les débauches de Jupiter, on admirait la » continence de Xénocrate ; la chaste Lucrèce adorait l'impudique » Vénus. La sainte voix de la nature, plus forte que celle des dieux, » se faisait respecter sur la terre et semblait reléguer dans le ciel » le crime avec les coupables. » (Émile, t. III.)

qu'au moins certains actes du vice soient punis et qu'au moins certaines œuvres de la vertu soient récompensées, tellement que la confusion des uns avec les autres amènerait inévitablement tous les désordres, tous les malheurs, toutes les ruines.

D'où l'on a conclu encore que ce qui se trouve être la base absolument indispensable de toutes les sociétés humaines partout et toujours n'avait pu être posé que par la main du Créateur et conséquemment ne pouvait être qu'une vérité.

Nous ne négligerons ni l'une ni l'autre de ces excellentes considérations; elles pourront quelquefois nous venir en aide, mais nous n'en faisons pas le fond même de nos preuves, qui doivent, comme nous l'avons annoncé, être fournies par la raison prise en elle-même.

Aujourd'hui, les libres penseurs se retranchent avant tout dans les abstractions psychologiques. Appuyés, disent-ils, sur la méthode de Descartes, dont ils ont fait très-sincèrement mais fort injustement leur grand patron, ils déclarent vouloir n'emprunter aucun premier principe à l'histoire ou à la société, mais les déduire tous d'eux-mêmes. Le *moi*, voilà le point de départ exigé, voilà la pierre angulaire, voilà la source unique de toute certitude.

Assurément, nous aurions bien des impossibilités nouvelles à signaler dans ce système exclusif, attendu que la certitude a des fondements divers selon la diversité des objets pour lesquels on l'invoque ¹. Mais,

¹ Ainsi la certitude d'un fait passé repose sur le témoignage des

puisqu'on nous appelle en ce champ clos, nous nous y rendons.

Vous voulez que tout parte du *moi*. Eh bien, étudiez intimement votre *moi*, ou, pour parler un langage moins barbare, rentrez en vous-même; examinez simplement, avec le flambeau psychologique, ce qui s'y passe. Soyez sûr que vous y trouverez tout autre chose que la fameuse formule : *je pense, donc j'existe*, cette parure affectée du rationalisme, ce chef-d'œuvre des procédés impraticables. Veuillez vous interroger attentivement, et veuillez sincèrement vous répondre.

N'avez-vous pas, très-explicites en vous, les idées du bien et du mal dans l'ordre moral, et vous est-il possible de confondre le vice avec la vertu? Ainsi les idées de dévouement et d'égoïsme, de fidélité et de trahison, d'équité et d'injustice, ne sont-elles pas en vous, dans leur sens abstrait et général, parfaitement claires, chacune prise à part, et rigoureusement distinctes les unes des autres? Vous serait-il libre, vous serait-il possible de détruire entièrement en vous ces notions élémentaires? Ne sont-elles pas dans votre conscience, spontanées, souveraines, invincibles? Ne sont-elles pas comme une partie de vous-même? Ne vous en servez-vous pas intérieurement, comme extérieurement vous vous servez de vos oreilles et de vos yeux?

Quand, par exemple, vous voyez un époux débauché dépenser, dans d'ignobles jouissances, les ressources de
hommes; celle du mouvement des corps, sur la relation des sens; celle du souvenir, sur le sens intime, etc.

sa famille gémissant dans la misère ; puis quand vous voyez sa femme , patiente dans les dures privations qu'on lui impose et dans les mauvais traitements qu'on lui fait subir, redoubler de courage pour suffire aux besoins de ses enfants, et de tendresse pour ramener au devoir l'homme indigne qui la tyrannise , vous est-il possible de former sur l'un et sur l'autre le même jugement, de les confondre dans une même appréciation , d'en avoir enfin la même idée ? Évidemment cela ne vous est pas possible.

N'éprouvez-vous pas cet empire absolu de la loi morale sur votre jugement, même quand il s'agit de faits purement historiques. Ainsi le récit des lâchetés , des infidélités, des cruautés, ne rencontre-t-il pas dans votre âme comme un tribunal toujours debout, qui les juge, les condamne et les réprime ? Au contraire, les actes de courage, d'abnégation, de charité, de sacrifice au devoir, ne vous font-ils pas éprouver une satisfaction, quelquefois une admiration et un enthousiasme qui sont comme un acquiescement instinctif de votre âme tout entière ?

Que dis-je ? ce discernement lumineux et profond du vice et de la vertu , ne le sentez-vous pas, n'en êtes-vous pas pénétrés même quand vous laissez votre âme s'égarer dans des fictions imaginaires, soit que ces fictions s'exécutent représentées sous vos yeux avec toute la magie de l'action théâtrale, soit que vous en suiviez le récit séducteur sur ces pages brûlantes que votre curiosité dévore, hélas ! presque toujours si imprudemment ?

Pourquoi, tout en sachant très-bien qu'il ne s'agit là que d'une vertu supposée, vous associez-vous à ces aventures avec un intérêt si réel? Pourquoi ces larmes qui obscurcissent vos yeux; pourquoi cette oppression qui envahit votre cœur quand vous voyez cette vertu dans l'épreuve, et quand, au milieu de ces péripéties, vous avez la crainte qu'elle ne finisse par devenir la victime des méchants? Pourquoi cette douleur indignée dans les moments où le vice triomphe, et pourquoi enfin ces pleurs de joie quand c'est définitivement la vertu qui l'emporte?

Est-ce assez de dire qu'alors vous possédez le sentiment du bien et du mal moral? ne faut-il pas dire plutôt que c'est lui qui vous possède et qui vous subjugue? Car, dans ces circonstances fiévreuses, il arrive souvent que les rôles sont intervertis, que le vice se donne les airs de la vertu, et que la vertu est travestie en vice. C'est là une erreur d'application qui entre dans les inconséquences de conduite sur lesquelles nous aurons à revenir, mais qui ne fait que confirmer la vérité générale que nous établissons, puisque, même sous ces travestissements et ces dehors menteurs, c'est toujours dans la réalité, c'est-à-dire dans l'acte formel de votre jugement, la vertu qui a vos sympathies et le vice vos aversions.

Donc vous les distinguez, donc vous croyez à une loi morale qui, par sa nature, n'a rien de commun avec les lois qui régissent immédiatement la matière.

II

IMPOSSIBLE DE METTRE EN DOUTE LA LIBERTÉ HUMAINE.

La liberté dont nous jouissons en nous-mêmes pourrait être aussi démontrée directement par la simple observation psychologique. A part certaines circonstances très-rares où, sous l'empire d'une émotion, d'une tentation, d'une passion, d'une habitude, l'on n'est vraiment plus maître de soi, parce que, comme on le dit fort à propos dans le peuple, on est hors de soi, circonstances où la moralité des actes n'est plus entièrement imputée à leur auteur et dont nous n'avons pas à nous occuper; partout ailleurs et toutes les fois qu'il y a, selon le langage des scolastiques, un acte humain, nous sentons et nous ne pouvons pas ne pas sentir que nous sommes libres.

D'abord, nous le sommes évidemment, quand notre volonté n'est poussée ni dans un sens ni dans un autre par aucun motif déterminant. Il faut bien qu'alors le choix se fasse par elle et par elle seule.

Or c'est là ce qui se passe dans la plus grande partie de nos actions, surtout de nos actions ordinaires, de nos regards, de nos paroles, de nos mouvements.

Quand ces actions sont tout à fait indélibérées, elles peuvent quelquefois appartenir à l'ordre physiologique, ce qui est étranger à l'ordre moral; mais, quand elles sont précédées ou accompagnées d'une advertance quelconque de notre intelligence, d'une adhésion quelconque de notre volonté, nous sentons très-bien en les faisant que nous pourrions ne pas les faire, qu'aucune violence, ni extérieure ni intérieure, ne nous y contraint, et qu'elles sont ainsi le produit pur de notre libre arbitre. Nous en avons la conviction spontanée et indestructible; tellement que si, dans une de ces innombrables circonstances de la vie, on venait nous demander ce qui nous a contraints à faire ce geste ou à dire ce mot, nous répondrions aussitôt, sans que la moindre hésitation nous fût possible : Rien ne m'y a forcé, je l'ai fait librement.

Or, cette liberté, vous ne la sentez pas moins, vous la sentez peut-être mieux encore lorsque des intérêts ou des penchants vous attirent vers quelque préférence, parce qu'alors l'exercice que vous en faites ou que vous pouvez en faire appelle davantage votre attention. Veuillez encore consulter votre expérience : quand, par exemple, la cupidité naturelle vous pressait de garder par vous-même l'argent que sollicitait de votre charité la misère du pauvre, ne sentiez-vous pas très-bien intérieurement que vous pouviez donner ou ne pas donner cette aumône? Et si, après que vous l'avez faite dans la plénitude de votre propre volonté, quelqu'un venait vous dire que vous n'étiez pas libre de la refuser, n'en seriez-vous pas encore plus révolté dans votre

bon sens que blessé dans votre délicatesse ? Donc il vous est impossible de méconnaître la liberté de votre âme.

Cette preuve directe est d'une rigueur absolue et pourrait nous dispenser d'aller au delà. Mais il en est une autre qui n'est pas moins décisive et qui se rattachant à la thèse précédente, forme un anneau dans l'enchaînement de nos preuves ; c'est celle qui tient à la responsabilité morale de nos actions.

C'est encore là une conviction intime et invincible de l'humanité tout entière, que chacun est responsable personnellement de ses actes dans sa propre conscience.

Cette vérité se manifeste surtout par l'idée que l'on a partout d'un coupable, et par le châtement qu'on appelle sur lui.

Voilà un parricide ; il a volontairement donné de ses propres mains la mort à son père, à sa mère, et l'on sait qu'il l'a fait pour jouir plus tôt de l'héritage qu'il devait recueillir de leurs dépouilles.

Ici encore nous disons aux libres penseurs : Veuillez vous interroger sincèrement vous-mêmes. Vous est-il possible, vous est-il libre de ne pas regarder cet homme comme chargé dans sa conscience, comme flétri dans sa personne, comme marqué dans son être d'une tache d'infamie ? Le doute même le plus léger vous est-il possible alors ?

Cependant ce jugement si sûr, cette appréciation qui sort du fond même de votre nature et que vous sentez venir de Dieu, de quel droit les formeriez-vous si l'homme qui en est l'objet n'avait pas été libre et si

l'acte que vous lui reprochez n'avait été que l'effet inévitable d'une aveugle fatalité? De quel droit alors le puniriez-vous ou le jugeriez-vous digne de punition? Et cependant vous l'en jugez digne, et, malgré toutes les théories que vous avez pu rêver en faveur du fatalisme pour amuser votre esprit ou pour endormir vos remords, il vous reste au fond de l'âme la conviction impérissable que tout crime appelle un châtement et qu'un châtement infligé au coupable est un acte légitime.

Vous pouvez ne pas être unanimes sur la nature de la punition. Ainsi vous avez pu avoir des doutes sincères sur la peine de mort, parce qu'elle peut être discutée dans une autre sphère de principes, mais quant au châtement en général, considéré comme réparation ou satisfaction d'un désordre introduit dans le monde moral, vous est-il possible de ne pas vous avouer à vous-mêmes que c'est une justice, un droit, un bien?

Aussi les peuples mêmes qui crurent au destin jusqu'au point d'en faire un Dieu, de lui élever des autels et de lui adresser des adorations, ont-ils tous abjuré forcément dans leur conduite ce dogme aveugle, puisque tous ils ont eu dans leurs lois un code de châtements divers pour être appliqués aux divers crimes; puisque tous ils ont voué à la malédiction la mémoire des méchants : tant il est vrai qu'ils leur attribuaient la responsabilité personnelle de leurs actions mauvaises, et que conséquemment ils croyaient, par une conviction quelquefois peut-être inaperçue, mais toujours subsistante, à la liberté qu'avait le méchant de ne pas faire le

mal, et à la malice volontaire qu'il a eue en le commettant.

Donc il est impossible de méconnaître que l'homme est responsable de ses actes; donc il est impossible de mettre en doute la liberté humaine.

III

IMPOSSIBLE QUE LA NATURE DIVINE SOIT CONFONDUE AVEC LA NATURE CRÉÉE.

Ici encore nous aurions sous la main des démonstrations directes et concluantes. Malgré l'imperfection de nos connaissances sur ces deux natures mises en rapport, il nous suffirait de signaler dans l'une et dans l'autre des caractères réciproquement inconciliables. Ainsi la nature créée est certainement imparfaite; nous le sentons par nous-mêmes, la nature divine est la perfection par essence; nous ne pouvons la concevoir autrement.

La nature créée, en tant que matière, est nécessairement limitée, puisqu'elle est étendue, et que l'étendue peut toujours être agrandie, ne fût-ce que dans la pensée; la nature divine est substantiellement infinie et ne peut recevoir aucun accroissement, même dans aucune hypothèse imaginable.

Enfin la nature créée est certainement contingente ; tout ce qui lui arrive prouve qu'elle n'a pas la vie en propre, qu'elle la reçoit et la perd tour à tour comme un bien qui ne lui appartient pas. La nature divine, au contraire, c'est l'Être dans son principe et dans sa plénitude ; c'est l'Être vivant de soi et par soi. *Ens à se*, dit l'École ; *Ego sum qui sum*, dit le Seigneur dans la Sainte Écriture. Donc ces deux natures sont essentiellement distinctes : donc le panthéisme qui les confond est impossible.

On ne peut nier que ces raisonnements ne soient légitimes et rigoureux, attendu que leur contexture est irréprochable et que nous avons suffisamment l'intelligence de tous les termes qui les composent.

Il en est tout autrement des impossibilités que les panthéistes voudraient nous objecter du côté de la création, parce qu'ils nous transportent dans des sphères où nos lumières naturelles n'ont aucun accès quelconque. Les panthéistes nous demandent comment Dieu a pu faire le monde de rien. Nous n'avons aucun embarras à répondre que nous ne le savons pas. Ils nous demandent comment le monde, qui est étendu, peut exister en Dieu, qui est simple. Nous ne le savons pas davantage. Mais aussi qu'est-ce que le néant devant Dieu ? Qu'est-ce que la simplicité en Dieu ? Qu'est-ce que l'étendue par rapport à Dieu ? N'est-il pas mille fois évident que nous n'en savons pas le premier mot. Alors comment trouver du possible et de l'impossible dans ce que nous ne connaissons pas du tout ? Est-ce que Dieu ne dit pas à chacun de nous ce que, dans

son inaccessible Grandeur, il disait à Job : *Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre? Que peux-tu en dire quand tu n'en as aucune idée¹?* Au contraire, Dieu nous dit à tous de rentrer dans notre cœur², parce que le royaume de Dieu est en nous³. C'est là que se trouve la bonne et saine psychologie. Revenons-y donc de nouveau, et nous y trouverons, comme conséquence des principes déjà posés, l'inexorable réprobation du panthéisme.

En effet, nous venons d'y voir, avec toute la clarté dont nos âmes peuvent être illuminées ici-bas, la distinction essentielle du bien et du mal moral; nous y avons vu ensuite la liberté de l'homme et sa responsabilité personnelle. Voilà des vérités qu'il nous est formellement impossible de ne pas admettre, sous peine de nous arracher une partie intime de nous-mêmes. Or voilà ce qu'avec le panthéisme vous seriez obligés de méconnaître et de désavouer.

Quel est le fond du système panthéiste? C'est, d'après le sens même littéral du mot, que Dieu est tout et que tout est une participation ou un écoulement de la substance divine. Or, sur une telle doctrine, il est impossible de ne pas admettre le raisonnement qui suit :

Si Dieu est tout, c'est Dieu qui seul fait tout en tous.

¹ *Ubi eras quando ponebam fundamenta terræ? Indica mihi si habes intelligentiam.* (Job, xxxviii, 4.)

² *Redite prævaricatores ad cor.* (Is., xlvi, 2.)

³ *Eccè enim regnum Dei intra vos est.* (Luc, xvii, 21.)

Dès lors il n'y a plus de volonté personnelle ; conséquemment il n'y a plus de liberté, il n'y a plus même ni personnalité ni individualité pour qui que ce soit. Le monde entier, y compris le genre humain, n'est plus qu'un grand tout homogène, qu'une grande masse qu'agite en sens divers une âme commune et universelle : *Mens agit at molem.*

Mais alors où est le bien, où est le mal ? Évidemment tout est bien, puisque tout est également l'œuvre de cette âme unique et générale qui est Dieu.

Mais alors pourquoi se faire un devoir de vaincre ses mauvais penchants ? Il n'y a plus de penchants mauvais, ils sont tous légitimes au même degré, venant tous du même principe souverain.

Mais alors pourquoi des châtimens destinés à punir les coupables ? Il n'y a plus de coupables, puisqu'il n'y a plus ni liberté possible ni distinction aucune au fond, puisque c'est partout la même substance qui est poussée ou qui se pousse elle-même fatalement comme un aveugle et perpétuel tourbillon dans toutes les directions contraires.

Mais alors pourquoi des lois ? pourquoi de la morale ? pourquoi l'estime ? pourquoi le blâme ? pourquoi l'amour de la vertu ? pourquoi l'horreur du vice ? N'est-il pas évident que, dans ce système, ce ne sont plus là que des préjugés et des injustices, puisqu'il n'y a plus que des instincts tous également bons à suivre, et que l'homme le plus parfait est celui qui ressemble le mieux aux animaux sans raison, se jetant sur leur pâture et assouvissant tous leurs appétits naturels ?

O vous, s'il en est, qui osez prôner de tels enseignements, laissez-nous vous le dire : vous n'êtes pas sincères, et, sans peut-être vous en rendre compte, vous vous mentez à vous-mêmes. Autrement veuillez comprendre.

Ou bien vous niez la rigueur des conséquences que nous venons d'exposer, et alors vous abjurez le plus simple bon sens ; ou bien vous les admettez, et alors il n'y a plus rien de sacré pour vous, et alors vous ne pouvez plus avoir intérieurement ni reconnaissance pour votre père, car vous ne lui devez rien, et vous êtes un mauvais fils ; ni fidélité dans vos serments, car rien ne vous oblige, et vous êtes un malhonnête homme ; ni compassion pour vos semblables, car ils suivent irrésistiblement comme vous leur destinée, et vous êtes un homme sans entrailles ; ni respect d'aucun genre pour aucune loi quelconque, car nul n'a le droit de vous en imposer aucune, et vous êtes un être dangereux qu'il faut séquestrer comme une bête féroce.

Si vous affirmez, et je le crois, que vous n'êtes rien de tout cela, alors c'est que vous ne croyez rien de ce que vous dites ; c'est que, comme nous tous et comme tous les hommes, vous croyez à la vertu, ne fût-ce qu'à celle de votre mère ; c'est que vous croyez aux remords, ne fût-ce qu'aux vôtres. Conséquemment vous croyez à la responsabilité personnelle, conséquemment à la liberté intérieure de chacun, conséquemment enfin à la personnalité humaine.

Donc vous voyez clairement que le panthéisme est une absurde monstruosité ; donc il vous est impossible

de ne pas reconnaître qu'il y a une nature créée entièrement distincte de la nature divine.

IV

**IMPOSSIBLE QU'IL N'Y AIT PAS UNE SANCTION A LA LOI MORALE
AILLEURS QU'EN LA VIE PRÉSENTE.**

La loi morale existe, elle est écrite en nous au plus intime de notre nature, elle fait partie essentielle de notre être intelligent et libre. Tout ce que, dans l'aveuglement de nos pensées ou dans l'entraînement de nos convoitises, nous pouvons faire pour en voiler les prescriptions ou pour en dénaturer l'économie ne va jamais jusqu'à nous en faire renverser les bases et méconnaître les premiers principes. Partout et toujours l'idée du juste est en nous opposée à l'idée de l'injuste, nous l'avons surabondamment démontré. Il y a donc une loi morale.

Dès lors il est impossible qu'il n'y ait pas pour cette loi une sanction, ou, ce qui revient au même, il est impossible qu'il n'y ait pas des récompenses promises à ceux qui lui seraient fidèles, et des peines réservées à ceux qui s'en feraient les violateurs. Ce sont encore

là des vérités dont nous avons la pleine et sûre compréhension, et dont conséquemment le simple énoncé doit suffire.

Maintenant cette sanction se trouve-t-elle en ce monde, et peut-elle s'y trouver ?

Il y a sans doute ici-bas, dans une certaine mesure, la satisfaction et la paix intérieure, qui sont, après une bonne action, le témoignage de la bonne conscience ; comme il y a le remords et la honte, qui poursuivent et tourmentent intérieurement après une action coupable. Mais, outre que cette sanction serait en elle-même trop insuffisante, surtout si rien ne devait s'ensuivre, il est un fait d'expérience, un fait énorme, qui prouve bien évidemment que ce double sentiment intérieur ne peut pas être la sanction de la loi morale : c'est que ce sentiment lui-même se trouve souvent en défaut, précisément quand il devrait être plus énergique ; en ce sens que plus un homme est avancé dans la pratique de la vertu, moins il est content de lui-même, et qu'au contraire, plus un homme s'est perverti, plus il a entassé iniquités sur iniquités, plus il a vieilli dans le mal, et moins il a de remords. Le premier, comme le saint homme Job, voit et déplore des imperfections dans ses œuvres les plus excellentes : *Verebar omnia opera mea* ¹. Le second, bien loin de se reprocher ses crimes, s'en applaudit et s'en fait gloire. *Lætantur cum male fecerint et exultant in viis pessimis* ².

¹ Job, ix, 28.

² Prov., ii, 14.

Voilà ce que malheureusement nous voyons tous les jours. Alors que devient la sanction et que devient la loi ?

Évidemment donc la sanction n'est pas là, et la voix de la conscience, soit qu'elle félicite, soit qu'elle reproche, est simplement l'annonce d'une justice à venir, et non pas l'acquit d'une justice définitive.

Or, maintenant, que de vertus éprouvées sur la terre et que de crimes impunis ! De là quel désordre et quel scandale à ne prendre même que ce qui frappe tous les yeux !

Que d'hommes religieux, consciencieux, vertueux, laborieux, courageux, à qui, pour ainsi dire, rien ne réussit, que la calomnie assiège, que la concurrence renverse, que les maladies affligent, que les injustices oppriment, enfin que l'adversité traverse en tout ! Où donc est pour eux la sanction de la loi morale ?

D'un autre côté, que d'hommes fourbes, débauchés, durs, égoïstes, sans conscience, sans pudeur, et, comme on le dit vulgairement, sans foi ni loi, qui cependant élèvent en paix leur orgueilleuse fortune, qui se gorgent à souhait de honteux plaisirs, et qui sont comblés d'honneurs, de distinctions, de dignités ! Où donc est envers eux, sur la terre, la sanction de la loi morale ?

Et ce qui met le comble à ce douloureux renversement, c'est que souvent l'homme juste succombe précisément parce qu'il s'est conservé juste, parce qu'il a refusé de sacrifier sa conscience à son intérêt ; tandis que le méchant prospère précisément parce que tous les

moyens lui ont été bons pour réussir, parce qu'il s'est fait de ses iniquités un large chemin pour arriver plus sûrement à toutes les prospérités et à toutes les jouissances de ce monde.

Et il n'y aurait pas une réparation à ces monstrueuses injustices ! Libres penseurs, de nouveau je vous adjure de vous interroger, et de nous dire si votre raison, si votre cœur, si votre conscience, si tout en vous ne répond pas : C'est impossible.

Et encore nous n'avons parlé que des faits notoires. Mais est-ce qu'il n'y a pas en bien plus grand nombre des vertus modestes et d'autant plus méritoires qu'elles sont volontairement plus cachées ? Est-ce qu'il n'y a pas, d'autre part, des crimes commis dans l'ombre et des abominations ensevelies dans un impénétrable mystère ? Est-ce qu'il n'y a pas cette multitude incalculable d'iniquités vulgaires qui se perdent dans le tourbillon de la vie et qui n'en sont pas moins des atteintes plus ou moins profondes à la loi morale ?

Que serait-ce donc que cette loi s'il n'y avait ni récompenses pour les uns ni châtimens pour les autres ? Et cependant il est visible qu'il n'y en a pas ici-bas ; et cependant cette loi est rigoureuse, impérisable et sainte. Donc il est impossible qu'elle n'ait pas sa sanction ailleurs.

Mais ce n'est pas tout encore. La vertu comme le vice sont beaucoup moins dans les actions extérieures que dans l'acte de la volonté qui incline délibérément vers le bien ou vers le mal. Nous savons tous, nous sentons tous et même tous nous reconnaissons que la

moralité des actions réside surtout dans la pensée qui les inspire, dans l'intention qui les anime, dans le but qu'on s'y propose; mais ce but, cette intention, cette pensée, c'est le secret de l'âme, secret le plus souvent tout à fait impénétrable; et alors il arrive que le monde, même très-honnête, qui ne juge et ne peut juger que sur les dehors, décerne des récompenses ou des éloges à des actes répréhensibles et quelquefois criminels au fond, tandis qu'il blâme et condamne des actions pures, vertueuses, héroïques devant Dieu, parce que, dans leur manifestation, elles sont déplaisantes à son gré, ou défectueuses à son point de vue incomplet. Voilà bien ce que nous rencontrons sans cesse. Or je demande encore une fois ce que, dans ces inévitables et innombrables injustices, devient la sanction de la loi morale. Qu'est-ce qu'une sanction qui frappe presque toujours à faux? Il y en a donc une autre.

Et ce qui fait surtout jaillir l'évidence de cette indispensable nécessité d'une sanction à venir, c'est le spectacle incessant de la mort qui vient à chaque minute trancher tout pour toujours avant que rien soit réparé.

Oui, j'ai vu souvent le juste mourir dans la paix, quoique dans l'épreuve; mais c'est parce qu'il mourait dans l'espérance. Et voyez donc ce qu'il en serait, si, comme le voudraient les matérialistes, cette espérance était vaine. Quoi! ce juste a passé sa vie dans l'accomplissement laborieux de tous ses devoirs, dans la pratique désintéressée de la vertu, il a fait le bien sans calcul et sans retour, il l'a fait même contre ses intérêts et contre l'ingratitude, il n'en a recueilli que la persécution et la

ruine; il meurt calomnié par ses ennemis, méconnu par les siens, dédaigné de tous, et il meurt ainsi pour être resté fidèle à la loi morale! Il meurt sans justification, sans dédommagement, sans autre soutien que l'espoir de l'avenir; et cet avenir ne serait qu'une chimère, et cet espoir ne serait qu'une dérision de la Providence! Quel est l'homme qui oserait se lever et dire : Oui, cela est possible, et cela serait bien? La conscience du genre humain tout entier ne lui répondrait-elle pas avec une indignation immense : Non, cela n'est pas possible; car ce serait une injustice monstrueuse, et Dieu, c'est la justice même?

D'autant plus qu'ici encore nous avons la contrepartie du tableau. Hélas! est-ce qu'il n'y a pas dans le monde des calomnieurs écoutés, des oppresseurs approuvés, des ravisseurs du bien d'autrui honorés et qui jouissent jusqu'au bout du fruit de leurs crimes? Est-ce qu'il n'y a pas, comme nous le disons dans le langage de la morale chrétienne, des pécheurs endurcis qui, après avoir vécu tranquilles, heureux, triomphants, arrivent ainsi à leur dernier jour, chargés d'iniquités et de succès, de souillures et de jouissances, d'abominations et d'orgueil? Ils meurent après avoir oublié Dieu, après l'avoir méconnu, bravé, insulté, après l'avoir défié de les punir. Quoi! ils meurent, et tout serait dit. Mais alors ils auraient donc eu raison; mais alors il n'y aurait donc plus d'autre vertu que le crime heureux; mais alors ceux qui se font violence pour rester fidèles au devoir ne seraient donc que des dupes? Alors il faut non-seulement étouffer la voix de tous les siècles et

déchirer toutes les pages de l'histoire; mais il faut se voiler la face et se plonger dans tous les abîmes du désespoir en maudissant le jour qui nous a vu naître...

Notre main tremble en écrivant ces lignes. Mais heureusement ces suppositions sont aussi absurdes qu'exécrables; et, si ce sont là d'horribles blasphèmes contre la justice éternelle, ce sont en même temps de révoltantes insultes contre le plus vulgaire bon sens. Non, non, cela n'est pas possible, et il n'y a pas en ce bas monde de lumière plus resplendissante que l'évidence intime qui me manifeste cette impossibilité. Non, mon Dieu! à part même toute religion positive, il n'est pas possible que le méchant l'emporte pour toujours¹; non, il n'est pas possible que le juste soit pour toujours opprimé². Non, le martyr qui verse son sang pour votre gloire en invoquant votre nom ne peut pas se perdre sans avenir dans la froide indifférence de la tombe, confondu avec l'impie qui vous blasphème, avec l'apostat qui vous trahit, avec le bourreau qui vous persécute dans vos saints. Non, cela n'est pas possible.

Il y a donc une autre vie, où chacun reçoit selon ses œuvres³.

¹ *Væ impio in malum; retributio enim manuum ejus fiet ei.* (Is., II, 11.)

² *Non dabit in æternum fluctuationem justo.* (Ps. LIV, 23.)

³ *Reddet unicuique secundum opera ejus.* (Rom., II, 6.)

V

**IMPOSSIBLE QUE L'ÂME NE SOIT PAS DISTINCTE DU CORPS,
ET NE LUI SURVIVE PAS.**

L'invincible démonstration qui précède nous dispenserait de prouver directement la spiritualité de notre âme et sa survivance au corps, puisqu'elles en sont la conséquence manifeste, attendu que la sanction morale dont la nécessité rigoureuse est si évidente serait impossible dans le système du matérialisme.

Toutefois la spiritualité de l'âme ressort immédiatement de plusieurs impossibilités particulières, c'est-à-dire de certaines incompatibilités entre la nature de ses facultés et les qualités constitutives de la matière.

1° Tout ce qui est matériel doit pouvoir être perçu par nos sens, en supposant nos organes assez parfaits pour voir les plus petits atomes, pour entendre les plus légers mouvements, etc. Or il répugne absolument que les facultés de notre âme, par exemple notre volonté, puissent jamais être l'objet d'aucune perception ni de nos yeux, ni de nos oreilles, ni de notre toucher, etc.

2° Nous ne pouvons pas concevoir la matière sans les parties qui la composent, ni ses opérations sans le mouvement de ces parties, et au contraire, il nous est impossible de concevoir rien de semblable dans notre âme ni dans ses affections diverses. Soit, par exemple,

une âme tourmentée par la jalousie : assurément nous pouvons imaginer là un profond et violent travail de regret, de tristesse, de haine, de vengeance; mais comment pourrions-nous supposer que ce travail de la pensée se repliant sur elle-même ne fût que le jeu de molécules organiques? L'énoncé seul de cette supposition n'inspire-t-il pas à la raison une invincible répugnance?

3° Nos livres saints nous enseignent, et il est démontré par la science, que dans le monde visible Dieu a tout fait avec nombre, poids et mesure. *Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti.* (Sap., xi, 21.) Or est-il possible de ne pas voir avec une évidence insurmontable que le monde moral est tout à fait inaccessible à ces trois conditions? Quel rapport établir entre une quantité numérique et la nature de la vertu? Comment appliquer les idées de mètre et de kilogramme aux idées d'estime et de mépris?

Par ces diverses raisons il est démontré que tout ce qui constitue l'ordre moral est simple, que notre âme est spirituelle et que par sa nature elle doit survivre à notre corps.

4° Ce qui prouve encore péremptoirement la spiritualité de l'âme ce sont les œuvres qui lui sont propres et qu'il est impossible de ne pas distinguer des phénomènes ou des produits quelconques de la matière organisée. Ainsi, quand vous ouvrez un livre, pourvu que ce qu'il renferme ne soit pas absolument dépourvu de sens, n'est-il pas vrai que sous ces lettres formant des mots et sous ces mots formant des phrases vous

voyez autre chose que les caractères qui frappent vos yeux ? N'est-il pas vrai que les pensées énoncées et représentées par ces signes sont tout à fait distinctes des signes eux-mêmes, tellement que, malgré toutes les subtilités de votre raison, vous ne parviendrez jamais à confondre ces signes avec ce qu'ils signifient. Enfin, n'est-il pas vrai que l'organe matériel de la vue qui communique à vos nerfs la perception de ces lettres est manifestement d'un autre ordre que la faculté qui perçoit en vous la pensée que ces lettres expriment. Cela est si vrai qu'il vous arrive tantôt de lire sans comprendre, par pure distraction d'esprit; tantôt de réfléchir sur le sens de ce que vous avez lu, sans aucun souvenir de la conformation des lettres qui ont été pour vous comme le canal par lequel ces pensées vous ont été transmises. Donc ce sont deux choses essentiellement distinctes, et nous pouvons affirmer que rien dans les opérations intérieures dont nous avons la conscience n'est pour nous ni plus impérieusement manifeste ni plus rigoureusement incontestable.

5° En approfondissant ces réflexions, on trouve qu'elles aboutissent à démontrer non-seulement la spiritualité de l'âme, mais son immortalité; car on y voit que ses œuvres propres sont en elles-mêmes inaltérables, au lieu que celles de la matière tendent toujours à dégénérer et à périr.

Prenons pour exemple le poème de l'Iliade. Évidemment il y eut dès l'origine, dans cet ouvrage, deux œuvres : l'œuvre de la main d'Homère, les lettres, et l'œuvre de son intelligence, les pensées. La première

a péri depuis longtemps. Il a fallu la renouveler et la renouveler encore. La seconde est restée depuis plus de deux mille ans toujours la même, sans aucune altération ni modification d'aucune sorte et dans une indépendance entière du mérite des signes qui lui donnent un corps. Que ces lettres soient grossièrement tracées ou peintes avec art, pourvu qu'elles rappellent exactement les pensées, celles-ci n'en éprouvent absolument aucun changement, pas plus qu'elles n'en ont éprouvé des ravages du temps, auxquels rien de matériel n'échappe.

Aujourd'hui, après vingt-cinq siècles, les pensées d'Homère ont exactement la même vigueur, la même fraîcheur, la même jeunesse qu'elles avaient au moment où elles furent conçues et mises au jour par ce grand poète.

Maintenant que l'on veuille bien se recueillir et se demander avec bonne foi s'il est possible que ces pensées essentiellement incorruptibles, puisqu'on peut dire d'elles ce qui est dit de Dieu même : *Tu autem idem ipso es et anni tui non deficiet* (1), s'il est possible que ces pensées ne soient que le produit des organes matériels d'un cerveau humain.

Chacun ne sait-il pas et le plus simple bon sens ne suffit-il pas pour faire comprendre que les qualités substantielles d'un effet doivent se trouver au moins virtuellement dans sa cause? Quelqu'un, par exemple, pourrait-il produire le mouvement s'il ne l'avait d'abord en lui-même? jamais; parce que, selon un adage qui

(1) Ps. ci, 28.

n'est contesté par personne : *Nemo dat quod non habet.*

Donc pour que les organes matériels du cerveau d'Homère eussent donné naissance à des pensées qui par leur nature échappent à tout dépérissement, il faudrait que ces organes eussent été doués du même privilège.

Mais le corps du grand poète, y compris tout son cerveau, a depuis longtemps subi la mort, et après la mort la dissolution, et après la dissolution l'anéantissement, du moins par rapport à nous, dans l'éparpillement total de cette vaine poussière, dont aucun œil humain n'est plus capable de retrouver la moindre trace.

Quoi! et ce serait là cependant la seule cause efficiente de ces productions intellectuelles qui ont traversé les âges sans rien perdre de leur intégrité. Et ces pensées toujours si entières, si vivantes, si parfaitement identiques, que nous possédons après tant d'années, qui parlent aujourd'hui à nos intelligences comme si elles sortaient à l'instant même de la bouche du premier des poètes, elles auraient été produites uniquement par le jeu de quelques fibres matérielles qui n'ont pas pu se survivre un jour, et dont maintenant les parcelles décomposées, dispersées, insaisissables, inconnues, n'ont vraiment *plus de nom dans aucune langue.*

Libres penseurs, oseriez-vous bien le prétendre et ne faut-il pas ici encore, ou abjurer le plus vulgaire bon sens ou déclarer hautement que c'est impossible.

Mais, je le répète, nous n'avions nul besoin de ces démonstrations directes puisque nous étions arrivé en face d'un rapprochement d'où cette vérité résulte dans toute la manifestation de son évidence.

Les bons et les méchants ne pouvant pas être confondus après la mort, et cependant leurs corps étant sous nos yeux dissous et perdus dans la même poussière du tombeau, il faut bien que la sanction indispensable dont nous avons parlé s'opère sur leurs âmes. Donc les âmes sont distinguées des corps; donc elles leur survivent.

VI

IMPOSSIBLE DE SAVOIR, PAR LA RAISON SEULE, CE QU'EST PRÉCISÉMENT LA SANCTION DE LA LOI MORALE.

La justice divine ne s'exécute pas entièrement ici-bas. Elle se contente de nous envoyer çà et là quelques avertissements éparés qui nous disent assez haut que son œil voit tout, et que, si Elle est patiente, c'est qu'Elle est éternelle. Du reste, quant à l'ensemble des choses, il suffit d'observer comment l'humanité marche et comment les hommes meurent, pour être très-convaincu que Dieu ne règle pas ses comptes avec nous ici-bas, et nous avons tous, avec nos simples lumières naturelles, la conviction, l'intelligence, la claire vue de cette parole révélée : Dieu jugera plus tard le juste et l'impie, et alors seulement chaque chose sera mise en place¹; c'est ce qui est suffisamment démontré.

¹ *Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit.* (Eecl., III, 17.)

Mais quel sera ce règlement définitif de toute chose? Quels seront les châtimens infligés aux coupables? Quelles seront les récompenses décernées aux justes? Que seront-ils et dans leur genre et dans leur durée? S'exerceront-ils dans un ordre purement naturel, analogue à celui où nous sommes maintenant, ou bien dans un ordre surnaturel tout différent du nôtre? Les peines et les joies seront-elles simplement celles d'ici-bas dans un degré plus intense, ou bien seront-elles au-dessus de tout ce qu'on peut éprouver et ressentir pendant cette vie préparatoire? Enfin les effets de cette double sanction s'opéreront-ils dans le cours d'une durée successive et limitée, ou bien se consommeront-ils dans l'éternité même de Dieu, immuable et infinie?

Évidemment ce sont autant de questions pour lesquelles notre intelligence personnelle, non plus que l'intelligence de tous les hommes réunis, n'a pas un mot de réponse.

Et la raison pour laquelle nous n'en savons et nous n'en pouvons savoir absolument rien par nous-mêmes, ce n'est pas seulement que ces arrêts suprêmes s'exécutent dans une sphère où ne pénètre aucun regard humain, c'est surtout parce que cette destinée de l'homme a été réglée dès le principe par le seul bon plaisir de Dieu, et que dès lors nul n'en peut être instruit, à moins que Dieu lui-même ait fait connaître sa pensée souveraine et ses mystérieux desseins.

Assurément Dieu eût pu vouloir ne créer l'homme que pour la terre, et alors tout y aurait été complet,

toute justice y eût été rendue, nul crime n'y fût resté sans châtement proportionné, nulle vertu sans rétribution suffisante. Nous venons de voir qu'il n'en est pas ainsi : mais alors, quand Dieu, dans le sein de sa suprême Indépendance, décida qu'il y aurait pour l'homme le temps de l'épreuve, puis le temps de la justice, que se passa-t-il dans ses impénétrables conseils? que fut-il décidé dans ces délibérations adorables dont notre imparfait langage est si indigne de parler, et dont nos pensées sont si loin?

Dieu alors a-t-il destiné sa faible créature à le voir un jour face à face, ou bien lui a-t-il réservé seulement la jouissance plus exquise de quelque bien créé?

Dieu alors a-t-il voulu que, nos corps ayant presque toujours pris part à nos actions bonnes ou mauvaises, la sanction de la loi morale leur fût plus tard appliquée? ou bien a-t-il décidé que, nos âmes ayant été seules le vrai mobile du mal comme du bien, cette sanction serait pour elles seules?

Ce que Dieu a voulu, ce que Dieu a décrété, ce à quoi Dieu nous a destinés qui peut le savoir, à moins d'avoir été dans ses conseils? Or, quoique la raison humaine ait eu depuis longtemps bien des folies d'orgueil, jamais a-t-elle osé dire : Oui, j'ai siégé à l'origine des choses dans les conseils de Dieu¹? Elle n'y a pas siégé, elle n'y a pas pénétré, car elle n'était pas encore. Elle n'en

¹ *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei : quam incomprehensibilia sunt iudicia ejus et investigabiles viæ ejus! Quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit? (Rom., xi, 33, 34.)*

sait donc rien, elle n'en peut donc rien savoir par elle-même. Ici donc encore l'impossibilité est manifeste entière, absolue.

VII

IMPOSSIBLE DE SAVOIR, PAR LES LUMIÈRES PUREMENT NATURELLES, QUELS SONT LES MOYENS D'ATTEINDRE NOTRE FIN DERNIÈRE.

Nous ne sortons certainement pas du langage philosophique en appelant *fin dernière* le but ultérieur de notre existence actuelle. Il y a des châtimens réservés aux méchants; il y a des récompenses qui attendent les bons. Éviter les uns, mériter les autres, c'est ce que, dans un langage moins complexe, nous entendrons désormais par le terme simple et connu de fin dernière, dont le sens, plus facile à saisir, est au fond identique à celui de la double proposition qu'il remplace.

Nous disons donc qu'il doit y avoir des moyens déterminés pour atteindre notre fin, et que ces moyens, notre raison naturelle ne nous les fait pas connaître, au moins suffisamment.

D'abord il est bien évident que, si, comme l'enseigne la foi catholique, notre fin dernière appartient à l'ordre surnaturel, nous ne pouvons pas y parvenir avec les seules ressources de la nature. La preuve de cette vérité ressort des expressions mêmes dont on se sert pour

la rendre. La nature; comme telle, est nécessairement et toujours au-dessous de tout état surnaturel. Inutile d'insister.

Or nous venons de voir que, sur cette question première, la raison est impuissante à donner une réponse quelconque, quant à la fin que Dieu nous réserve. Elle est donc impuissante aussi à déterminer les moyens pour y parvenir. Il semble que déjà cette démonstration est complète.

Toutefois nous voulons la mettre plus en jour par un nouveau retour sur nous-mêmes, ou, si on l'aime mieux, par une nouvelle étude psychologique.

Il y a en nous des contradictions et des combats, dont le dogme catholique rend parfaitement raison, et que, sans en bien connaître l'origine, les peuples même païens ont très-distinctement sentis et signalés : *Video meliora proboque; deteriora sequor.*

L'estime et l'amour du bien moral sont indestructibles en nous, mais la pratique en est combattue dans notre volonté par des attraits et des penchants qui l'inclinent vers une direction contraire. Ce qui est le plus étrange, surtout quand on n'admet pas l'enseignement catholique, c'est que ces inclinations vers le mal ont naturellement sur nous plus d'empire que les dispositions au bien, tellement que, pour suivre ces dernières, il faut se combattre, et que, pour obéir aux autres, il suffit de se laisser aller.

Lorsque la volonté, ainsi assiégée en sens contradictoires, se détermine pour le mal, l'intelligence avertit d'abord et la conscience réclame. Mais si la volonté

persévère dans cette déviation, l'âme, qui souffre de cette guerre intestine, cherche à étourdir ces remords fatigants et à voiler ces importunes lumières. De là les erreurs morales ¹; et, quand le vice est devenu une habitude, l'erreur elle-même peu à peu devient habituelle; non pas qu'on approuve le vice lui-même (cette aberration complète n'est qu'une exception monstrueuse); mais on l'excuse en soi et pour soi : on appelle doux ce qui est amer et amer ce qui est doux ²; c'est la dépravation personnelle du sens moral, c'est la conscience paralysée ³. Et, quand cet abaissement intérieur a déprimé tout un peuple, alors les hommes tombent plus bas que leurs passions elles-mêmes les plus dégradantes. Non-seulement ils les aiment et les louent, mais ils les encensent, ils les adorent, ils s'en font des dieux : *Sua cuique deus fit dira cupido*. De là tout le paganisme ancien, de là aujourd'hui encore toutes les mythologies indiennes, etc...

Quelle honteuse expérience! et ne suffit-elle pas à démontrer que la raison est par elle-même incapable de maintenir l'humanité dans la voie de sa fin dernière? Puisqu'elle n'a pas pu le faire pour le genre humain pendant plusieurs siècles; puisque aujourd'hui encore

¹ *Hæc cogitaverunt et erraverunt : excæcavit enim eos malitia eorum.* (Sap., II, 21.)

² *Væ qui dicitis malum bonum et bonum malum : ponentes tenebras lucem et lucem tenebras : ponentes amarum in dulce et dulce in amarum.* (Is., v. 20.)

³ *In hypocrisi loquentium mendacium, et cauteriatam habentium suam conscientiam.* (I Tim. IV, 2.)

elle ne peut le faire pour plusieurs peuples, n'est-il pas prouvé que cette direction lui est véritablement impossible? Mais revenons au genre de preuves sur lequel nous avons promis de surtout insister.

Aujourd'hui même, en nous, malgré toutes les notions si précises et si abondantes qui lui viennent du Christianisme, la raison humaine n'est-elle pas dans l'impuissance absolue de répondre par elle-même à des questions majeures se rattachant à nos destinées futures?

Ainsi y a-t-il des devoirs spéciaux à remplir envers Dieu? Quels sont précisément ces devoirs? Quels hommages Dieu créateur exige-t-il de sa créature intelligente et libre? Faut-il seulement un culte intérieur pour reconnaître son domaine suprême? Faut-il, de plus, un culte extérieur pour glorifier son Nom? Que doivent être ces deux cultes? Ici encore que peut répondre la raison, quand tout dépend de la volonté du Maître, et comment la reconnaîtrait-elle si le Maître ne le lui avait dit ¹?

¹ Nous admettons, avec les philosophes chrétiens, que la loi naturelle suffit pour nous révéler certains devoirs envers Dieu, et que cette loi naturelle nous est transmise par la raison indépendamment de toute révélation positivement connue.

Mais, sans entrer aucunement dans la discussion fort subtile du rationalisme ou du traditionalisme, sans même faire observer qu'il nous est au moins bien difficile de distinguer en nous les lumières qui viennent ou qui peuvent venir de notre propre fonds d'avec celles qui nous sont transmises par une révélation primitive toujours en circulation dans la société, et dont nous recevons (inévitablement les communications incessantes, nous nous bor-

Autre question entre beaucoup d'autres : quelle est la mesure de nos devoirs envers nos semblables ? La loi morale naturelle nous dit assez clairement de ne pas leur nuire, mais nous dit-elle tout le bien qu'il faut leur faire ?

Est-ce une vertu facultative de les assister, ou bien est-ce une rigoureuse obligation ? La haine et la vengeance sont-elles toujours défendues, même comme simples sentiments ? L'amour du prochain est-il toujours commandé, même quand ce prochain, c'est un étranger, même quand c'est un ennemi. Votre raison, livrée à elle-même, vous fait-elle, sur ce point, des réponses précises ?

nous, pour rester toujours dans la série de nos raisonnements, à saisir aujourd'hui même sur le fait la raison humaine telle qu'elle nous apparaît quand elle déclare se séparer tout à fait de toute révélation positive.

N'est-il pas vrai que les premiers devoirs qu'elle méconnaît alors sont les devoirs envers Dieu ? Quel est le culte que la raison ait jamais établi, si ce n'est le culte d'elle-même sous les plus infâmes symboles ? Enfin, indépendamment de ces témoignages hideux et encore assez récents, n'avons-nous pas maintenant même sous nos yeux ce fait incontestable, que l'oubli de Dieu est toujours en raison directe des progrès du rationalisme ?

Si, malgré ces observations si démonstratives, on persistait à soutenir que la raison humaine, même en s'isolant de toute lumière révélée, pourrait encore toute seule nous faire connaître nos devoirs généraux envers notre Créateur, ce qu'il est bien difficile d'admettre, resterait toujours à savoir quelles sont précisément ces obligations, soit intérieures, soit extérieures, et, sous ce rapport, notre raisonnement demeurerait encore tout entier ; ce qui nous suffit.

Et, quand on songe à tous les nuages dont l'enveloppent encore, surtout de ce côté, les séductions de l'orgueil, les agitations de la jalousie, les avidités de l'égoïsme, et tant d'autres passions aveugles auxquelles l'âme est exposée, n'est-il pas évident que ces devoirs sont trop élevés pour que, par nos propres forces, nous puissions en atteindre ou en conserver l'intelligence, bien moins encore en suivre toujours les lois ?

Mais voici un point beaucoup plus général et bien autrement important sur lequel il est impossible de nier que la raison soit impuissante. Quand on a manqué à la loi morale, peut-on réparer sa faute ? Peut-on la réparer devant Dieu, de manière qu'elle ne soit plus imputée au jour où se fera pour tous l'application des peines et des récompenses suprêmes ? Dieu a-t-il voulu qu'il y eût sur cette terre de passage un moyen d'expiation suffisant, ou ne l'a-t-il pas voulu ? Impossible ici encore que la raison réponde, car Dieu est libre dans ses justices, et rien ne pouvait l'empêcher de vouloir que les crimes consentis fussent ici-bas irrémissibles. Quelle question, cependant, et que notre raison est misérable de n'avoir rien à nous en dire !

Supposons néanmoins, ce qui n'est pas, que nous puissions trouver au fond de notre nature ou la certitude, ou du moins le soupçon d'une satisfaction possible en ce monde et satisfaisante devant la justice divine ; mais quel est le moyen à prendre pour opérer cette œuvre si profonde, si mystérieuse et si nécessaire de la réconciliation avec Dieu ? Comment Dieu, qui est immuable, changera-t-il à notre égard ? Comment Dieu,

qui, dans son éternité, embrasse à la fois tous les temps, verra-t-il différemment, à deux différentes époques, le même pécheur après la même faute? Qu'aura-t-il dû se passer entre ces deux époques, pour que ce prodigieux changement se soit opéré dans les jugements mêmes de Dieu? Sans doute, malgré son immutabilité, Dieu peut pardonner les offenses, même sans aucune satisfaction. Mais aussi il peut en vouloir une; et quelle est celle qu'il veut? O profondeur des conseils divins! Ô merveille adorable devant laquelle nos prophètes eux-mêmes se prosternaient humiliés, en demandant instamment le secours d'un enseignement d'en haut! *Domine, doce me justificationes tuas*¹.

Ici encore nous ne connaissons rien par nous-mêmes, parce que tout dépend du libre arbitre de Dieu. Il nous est donc impossible de savoir, par les lumières purement naturelles, quels sont les moyens d'atteindre notre fin dernière.

●

VIII

IMPOSSIBLE DE MÉCONNAÎTRE QUE DIEU A PARLÉ AUX HOMMES
AUTREMENT QUE PAR LA RAISON NATURELLE.

Avant tout, il faut remarquer que la Révélation est un fait, et que si un fait peut être prouvé à *priori* par

¹ Ps. cxviii, 12 et passim ib.

l'exposé des causes qui ont dû le produire, il se prouve ordinairement à *posteriori*, d'après les témoignages et les monuments qui l'attestent.

Sous ce dernier rapport, les preuves ne manquent pas au fait de la Révélation chrétienne; car c'est, dans l'histoire du monde entier, le fait le plus important, le plus attesté, le plus célébré qui se soit jamais produit. Nous y reviendrons, mais il faut d'abord suivre l'ordre de nos idées.

Ce fait était nécessaire; donc il a eu lieu.

Nous ne saurions trop le redire. Cette nécessité, ce n'est pas en Dieu que nous la trouvons, c'est en nous.

Dieu est souverainement et parfaitement libre. Il pouvait disposer ses œuvres tout autrement qu'il l'a fait; il n'est, par rapport à elles, nécessité en rien.

Mais il y a dans le monde une loi digne de sa sagesse et qui ressort de tout ce que nous voyons, c'est que, assignant à toutes ses créatures une fin spéciale, il a donné à chacune d'elles les moyens de l'atteindre. C'est ainsi que chaque arbre produit son fruit, et que chaque élément exerce son influence. C'est ainsi, dans un autre ordre de choses, qu'en nous la volonté commande à tous nos organes et en est instantanément obéie. Je veux regarder, mes yeux se fixent; je veux écouter, mon oreille se tend; je veux toucher, ma main s'approche. Et il en est ainsi, parce que la fin de la volonté c'est de faire mouvoir à son gré tout l'organisme, et, quand quelque organe ne se prête plus à sa direction, c'est qu'il y a désordre, comme dans le cas du paralytique.

Mais supposerez-vous que ce désordre pût être la règle ? Comprendriez-vous que la volonté fût placée au centre de notre être pour commander aux organes du corps, et qu'elle ne les atteignît pas, et qu'elle ne pût jamais les faire mouvoir ? Ne serait-ce pas une inconséquence, une contradiction tout à fait indignes de Dieu, et dès lors impossibles ? Il faut donc que toute chose ici-bas possède les moyens nécessaires pour atteindre sa fin.

Or nous avons vu que l'homme, considéré non plus dans quelqu'une de ses facultés, mais dans sa personnalité tout entière, a une fin qui n'est pas de ce monde, et nous avons vu ensuite que cette fin inévitable, fondée sur les plus saintes et les plus invincibles nécessités, l'homme par lui-même n'en connaît pas la nature et ne sait pas suffisamment les moyens de l'atteindre.

Dirons-nous que Dieu a voulu de ce côté-là seul laisser son œuvre inachevée, incomplète et souffrante ? Quoi ! tandis que tous les êtres créés sans exception remplissent spontanément et complètement leur destinée, l'homme seul, le roi de la création, n'aurait pas reçu de son Auteur de quoi atteindre la sienne !

Quoi ! il y aurait une loi morale, la plus haute et la plus redoutable de toutes les lois, et l'homme, pour qui seul elle est faite, ne saurait pas du tout à quoi il s'expose en la violant, ni ce qu'il peut attendre en y demeurant fidèle !

Quoi ! il y aurait un tribunal dressé aux limites extérieures de ce monde ; tous les hommes y seraient appelés, et nul homme n'aurait connu distinctement

certains devoirs principaux sur l'accomplissement desquels tous doivent y être jugés ! Et tous ces êtres intelligents et libres seraient fatalement entraînés à cette fin dernière les yeux bandés, sans savoir ni où ils vont, ni où ils sont, ni précisément ce qu'il aura fallu faire pour être justifiés à ce tribunal, ni surtout s'il y aura eu, pendant cette course de la vie, quelques moyens expiatoires pour détourner la condamnation suprême !

Quoi ! l'homme, le chef-d'œuvre des mains de Dieu, le privilégié de sa toute-puissance, en serait là ; et Dieu, qui l'a si magnifiquement doté d'ailleurs, l'aurait laissé dénué de ce qui lui est le plus nécessaire ; et Dieu, qui a si parfaitement pourvu à tout en toute chose, n'aurait pas suppléé à cette ignorance naturelle de sa créature bien-aimée, n'aurait pas éclairé ses voies, ne lui aurait pas dit quelque part vers quelle alternative il marche invinciblement, ce qu'il doit faire de sa liberté actuelle, ce qu'il doit espérer ou craindre pour l'avenir ! Je le demande à tout esprit sérieux et sincère, n'est-ce pas impossible ?

Donc, Dieu a parlé. Arrivé à cette conviction intime par le seul usage de ma raison, que dois je faire, sinon prêter l'oreille ? Où Dieu a-t-il parlé ? qu'a-t-il dit ? Voilà ce que je me demande et ce que je dois me demander.

Et aussitôt trois cents millions d'hommes¹, vivant

¹ Comme nous parlons de tous ceux qui croient à la Révélation chrétienne et à Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme, nous devons comprendre ceux mêmes qui, bien que séparés de l'Église catholique sur des points particuliers, conservent néanmoins cette foi fondamentale. A ce compte, en disant trois cents millions nous restons certainement au-dessous du nombre réel.

avec moi, aujourd'hui même, sur cette même terre, me répondent ou par la confession expresse de leur foi, ou du moins par tous les actes importants de leur vie : « Oui, Dieu a parlé aux hommes par son Verbe, qui est venu en ce monde, que nous adorons comme son Christ, et c'est pourquoi nous sommes chrétiens. »

Certes, on ne peut le nier, voilà déjà un grand fait devant lequel je ne puis passer sans m'en rendre compte, d'autant plus qu'il y a là tout d'abord une présomption, une lueur, une espérance de trouver les notions précises qui me manquent et dont j'ai besoin.

J'interroge donc le Christianisme, et je lui demandes'il peut me donner ces notions importantes ; et il me répond par son *Credo*, si court, si simple, et où tout se trouve.

Je lui demande spécialement quelle est, après cette vie, la sanction de la loi morale ; et il me répond que c'est, pour les âmes justes ou justifiées, la vue de Dieu et sa possession sans fin ; que c'est, pour les méchants morts involontairement dans leur iniquité, la séparation de Dieu sans retour ¹. Je sens tout de suite qu'une telle sanction n'a pu être imaginée par l'homme.

Je lui demande si, après avoir été coupable, on peut ici-bas redevenir juste devant Dieu ; et il me répond qu'on le peut avec la médiation du Rédempteur, par l'aveu de ses fautes et par le repentir. Je trouve là un mystère qui m'élève ² et des conditions que mon cœur approuve.

¹ Nous verrons plus loin comment ce châtimeut n'a rien que la raison la plus difficile ne doive admettre.

² Nous verrons également comment ce dogme, aussi bien que

Enfin je lui demande s'il peut me donner un code complet de tous mes devoirs envers moi-même, envers mes semblables et surtout envers Dieu; et il me présente son Catéchisme, où je trouve non-seulement l'exposé net, précis, lumineux de tous les devoirs pour tous, sans en excepter même les devoirs purement intérieurs, qui n'ont jamais pu être prescrits par aucune législation humaine ¹, mais l'invitation à toutes les vertus les plus pures, les plus héroïques, les plus surnaturelles.

Ce qui est merveilleux, c'est que, d'une part, cette morale est si élevée que les plus grands génies s'étonnent de cette hauteur, que les esprits les plus incroyants admirent cette perfection; et, d'autre part, elle est si simple, si accessible, que les petits enfants la comprennent, que les âmes les plus humbles en font la règle de leur vie.

Car cette morale si parfaite, le Christianisme ne se borne pas à me l'exposer en parole, il me la présente en action; ces vertus si hautes, l'amour de Dieu, l'amour du prochain quel qu'il soit, il les a fait pratiquer par toutes les classes; ces vertus si contraires aux penchants de la nature, l'humilité, le renoncement, l'abné-

tous les mystères de notre Foi, tout en restant incompréhensible par certain côté, éclaire, console, soutient et ne peut présenter à notre raison aucune impossibilité.

¹ On a dit avec raison que les deux derniers commandements du Décalogue mosaïque suffisaient pour indiquer une source divine. Celui-là seul commande aux pensées et aux désirs qui peut les atteindre en les discernant et en les jugeant.

gation, la mortification, il les a rendues presque communes ; tellement qu'il me montre la voie de ma fin dernière, non plus seulement par la pleine lumière de son enseignement, mais aussi par les exemples de ses Saints, qui marchent en foule devant moi, et que je n'ai plus qu'à suivre.

Vraiment, est-ce que cela ne doit pas me suffire ? Est-ce que déjà, malgré son orgueil et ses exigences, ma saine raison ne m'autorise pas à dire au Christianisme : Puisque vous pouvez répondre si clairement, si pleinement à tout ce dont j'ai besoin, c'est que vous ne venez pas de l'homme ; car l'homme n'a pas en lui-même ces réponses fermes, complètes et satisfaisantes ; vous venez donc de Dieu.

Oui, je l'avoue, quand je n'aurais pas d'autre preuve de la révélation surnaturelle du Christianisme que la perfection d'une telle doctrine, surtout dans le dénuement entier où je suis de toute autre, je m'y attacherais avec énergie, je m'y reposerais en paix ¹, et je m'écrierais avec le Prophète : « Seigneur, vos enseignements portent en eux-mêmes leur démonstration. » *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* ².

Et ce qui me fortifierait dans la sécurité de ma conviction, c'est la perpétuité de ces lumineux enseignements chrétiens, c'est que, quand tout change sans cesse en ce monde, la morale catholique n'a jamais changé ; c'est que, dans ce déluge inépuisable d'erreurs qui altèrent toutes les doctrines, elle n'a jamais été altérée. Les

¹ In pace in idipsum dormiam et requiescam. (Ps. iv, 9.)

² Ps. xvii, 10.

préceptes qu'elle impose comme venant de Dieu, elle les a toujours imposés comme tels ; la sanction qu'elle proclame pour l'avenir, elle l'a toujours proclamée, sans modification comme sans hésitation. Non, non, il n'est pas donné aux opinions de l'homme de traverser les siècles avec cette immuable identité ; il n'y a que la parole de Dieu qui ait ce merveilleux privilège de demeurer toujours la même, et c'est d'elle seule qu'il a été dit : *Verbum Domini manet in æternum*¹.

Donc, Dieu a parlé aux hommes par la proclamation de la loi chrétienne.

Encore une fois, cette considération me suffit, parce que rien ne me paraît plus convaincant, plus pénétrant, plus éclatant que cette vive et pure lumière qui jaillit, pour ainsi dire, des entrailles mêmes du Christianisme.

Cependant, comme peut-être tous les esprits ne seraient pas également frappés de cette démonstration intrinsèque, Dieu a voulu qu'aucun genre de preuves ne manquât à ce grand fait de la Révélation chrétienne² ; non, aucun, ni les prophéties, ni les miracles, ni les victoires, ni surtout les témoignages.

¹ I Petr., 1, 25 et alib.

² Si nous ne parlons que de la Révélation chrétienne, c'est parce qu'elle résume et complète toutes les révélations précédentes, et que, pour cela même, elle est seule en cause vis-à-vis des libres penseurs. Autrement, nous enseignons que dès l'origine Dieu a révélé à l'homme et ses destinées et les moyens d'y parvenir. *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens Patribus in Prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit heredem universorum, etc.* (Heb. 1, 1.)

Les prophéties. Ce grand fait a été annoncé depuis l'origine du genre humain. Ces annonces, exprimées et par des paroles et par des figures, se sont conservées dans les archives les plus inviolables et dans les usages les plus notoires de tout un peuple, de telle sorte que, pendant quatre mille ans, le monde entier a vécu dans l'attente de cet événement prodigieux.

Les miracles. Toutes les lois de la nature ont été suspendues par la seule parole de Jésus-Christ, puis par l'invocation seule de son nom, tellement que le Christianisme tout entier peut, pour lui-même, répéter à tous les siècles ces paroles, qui n'ont pu sortir avec leur efficacité que de la bouche de Dieu : « Allez dire au monde ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les sourds entendent, les malades sont guéris, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. »

Les victoires. Avec les moyens les plus faibles, le Christianisme a triomphé de toutes les passions, de toutes les puissances, de tous les obstacles combinés ; il a changé la face du monde en généralisant des idées et des mœurs inconnues aux nations et opposées à tous les penchants de la nature charnelle. Et cette victoire de la faiblesse contre la force, il la continue sous nos yeux en triomphant sans cesse de tous les soulèvements des peuples et de toutes les révolutions du genre humain.

On ne pourra donc pas nous objecter que le genre humain serait demeuré, durant quatre mille ans, dépourvu de ces notions que nous avons démontré lui être absolument nécessaires.

Les témoignages. Oh ! quels témoignages ! Tous ceux qui ont annoncé les faits évangéliques comme en ayant été personnellement témoins, tous les ont attestés jusqu'à la fin, malgré les supplices et malgré la mort. A leur suite, dès le début, trois millions de martyrs les ont scellés du sacrifice de leur vie ; et, depuis cette glorieuse et lointaine époque qui eût pu suffire à tout, il ne s'est pas écoulé un quart de siècle sans que ce témoignage incomparable du sang ait été rendu à la divinité de la Foi catholique.

Je le demande : quel est le fait de l'histoire entière du monde qui soit appuyé sur de pareilles preuves ? Ne sont-elles pas et si nombreuses et si variées et si puissantes chacune, qu'aucune intelligence attentive ne saurait y échapper, et qu'il faudrait forcément croire à la Révélation chrétienne, lors même qu'elle nous eût été inutile ¹ ?

¹ On ne pourrait nier ou mettre en doute le fait de la Révélation chrétienne qu'en enveloppant dans le même doute ou la même négation tous les faits historiques : et ce serait une autre impossibilité la plus extravagante de toutes.

Nous n'avons pas établi de thèse spéciale contre le scepticisme universel, parce que s'il a pu être discuté dans les écoles comme hypothèse, il n'a certainement jamais existé réellement, comme acte volontaire ou comme disposition habituelle d'une intelligence humaine quelconque. Douter de tout, même de l'existence de ce que l'on voit et de ce que l'on touche, même de ses propres sensations et de sa propre existence, c'est ce que quelques hommes ont pu tenter peut être soit pour amuser leur esprit, soit pour chercher un rempart à leur implété, mais c'est ce qui jamais n'a pu obtenir, un seul instant, l'adhésion intime d'une âme tant soit peu maîtresse d'elle-même.

Mais, quand on remarque, d'une part, que la Révélation nous était rigoureusement nécessaire et que sans elle nous manquions des notions indispensables pour atteindre notre fin ; d'autre part, que la Révélation chrétienne seule répond complètement à ces besoins les plus essentiels de notre existence, nous est-il permis, nous est-il possible, lorsqu'elle se présente revêtue de ces caractères divins, de ne pas l'admettre avec conviction, de ne pas l'embrasser avec amour ? Et, en présence de toutes ces lumières qui nous viennent en même temps et du dedans et du dehors, n'éprouvons-nous pas le besoin de nous écrier avec le Prophète, dans une reconnaissance pleine d'admiration : « Seigneur, vous

On peut en dire autant en particulier du scepticisme historique. Il est absolument impossible qu'un homme sensé y adhère lors même qu'il le voudrait formellement. Prétendre ne croire que ce que l'on a vu, et n'admettre le témoignage de personne serait tout à la fois une arrogance puérile et un grossier mensonge. Quel homme oserait même, vis-à-vis de son propre jugement, mettre en doute l'existence de Rome ou de Jérusalem en se donnant pour raison qu'il n'a pas vu ces deux villes ? Bien qu'il ne les ait pas vues, il est, quoiqu'il fasse, aussi sûr de leur existence que de celle du pays même où il se trouve. Or il en est de la distance des temps comme de la distance des lieux ; ni l'une ni l'autre ne saurait ni ébranler ni infirmer la croyance à certains faits notoires.

N'arrive-t-il pas au contraire souvent que ces faits ont une certitude plus forte et plus étendue que celle qui s'attache aux faits contemporains ? Qu'est-ce qui peut être plus certain que le fait historique de l'existence de Charlemagne et de saint Louis ? Leurs noms même ne sont-ils pas bien plus connus dans le monde entier que ceux des princes qui ont régné sur la France depuis quarante ans ? Et pour ne pas sortir des contrées même

donnez à ma foi des convictions surabondantes : *Testimonia tua , Domine , credibilia facta sunt nimis*¹.

Devant d'aussi resplendissantes manifestations, que deviennent ces contestations minutieuses tirées de ce que vous appelez le progrès de vos sciences? Vous dites que certaines indications d'histoire, ou bien que certains calculs de dates, ou bien que certaines découvertes de géologie, ou enfin que d'autres aperçus du même genre ne se trouvent pas entièrement d'accord avec certains détails du grand fait de la Révélation.

Mais vraiment qu'est-ce que cela? En supposant même qu'on n'eût pas répondu comme on l'a fait très-préemptoirement à toutes ces contestations²; en sup-

où nous traçons ces lignes, trouvera-t-on dans l'Artois ou dans la Picardie un fait de nos jours plus irrécusable que la bataille de Lens en 1648, ou celle d'Azincourt en 1415?

Au reste, il en est du scepticisme historique comme du scepticisme universel; hors des cours de philosophie, on ne le rencontre nulle part. Un homme qui viendrait dire à ses semblables qu'il n'admet pas comme certain un seul fait d'histoire, cet homme, s'il existait, n'inspirerait que de la pitié; mais qu'on en soit bien sûr, cet homme n'existe pas. Il y a donc une certitude historique avouée de tous.

Cela posé, il est impossible de ne pas admettre comme certainement vrai le fait de la Révélation chrétienne, attendu que, parmi tous les faits qui se sont passés depuis le commencement du monde, il n'en est pas un seul qui réunisse en sa faveur, au même degré, des preuves nombreuses, diverses, spéciales, éclatantes, décisives.

¹ Ps. xcii, 5.

² On sait, entre autres, que les études géologiques ont apporté leur témoignage au récit mosaïque de la création. Mais, quand même elles ne se fussent pas trouvées d'accord avec lui, il n'y

posant encore que toutes vos sciences humaines ne fussent pas tous les jours sujettes à de grossières bévues, comment voudriez-vous que Dieu eût fait dépendre de ces recherches incertaines et entièrement inaccessibles au plus grand nombre la croyance au fait nécessaire de la Révélation ? Est-ce qu'il n'y a pas, dans tout l'ensemble des preuves incomparables et vraiment populaires que nous avons seulement indiquées, une autorité souveraine à la portée de tous qui dissipe comme un vain nuage ces difficultés souvent puériles, qui fait passer outre sans s'y abaisser, et qui, selon le langage de l'Apôtre, tient l'âme subjuguée comme sous l'empire d'innombrables et irrécusables témoins : *Nos autem tantam habentes impositam nubem testium* ¹.

Oui, mes plus intimes besoins me le disent, tous les siècles me l'attestent, le monde entier me le proclame, les signes lumineux et surnaturels qui sortent du fond même du Christianisme me le démontrent : il est impossible que Dieu n'ait pas parlé aux hommes par la Révélation chrétienne.

aurait certainement pas lieu de s'en inquiéter, tant les éléments de cette science sont imparfaits et incohérents, tant les systèmes d'origine qu'on a voulu y rattacher sont incertains et contradictoires.

¹ Hebr., xii, 1.

IX

IMPOSSIBLE QUE DIEU, APRÈS AVOIR PARLÉ AUX HOMMES, N'AIT PAS ÉTABLI UN MOYEN EFFICACE POUR CONSERVER SA PAROLE INTÈGRE, ET QU'EN FAIT CE MOYEN CHOISI DE DIEU NE SOIT PAS L'ÉGLISE ENSEIGNANTE.

Que la parole de Dieu révélée au genre humain doive y être conservée intacte quant au sens précis des vérités transmises de la sorte, c'est ce qui ressort avec évidence de la nature même de la Révélation. D'abord, rien n'étant plus saint que cette infaillible parole, la moindre altération qu'on lui ferait subir serait une profanation et un sacrilège, puisqu'on mettrait l'erreur ou le mensonge dans la bouche de Dieu. Ensuite, la Révélation ayant pour but de nous affermir dans les vraies notions spirituelles que nous aurions pu avoir par nous-mêmes et de suppléer à celles que nous ne pouvions pas atteindre, elle ne ferait, si elle ne se conservait pas pure, que mettre dans nos idées une confusion plus irremédiable et un désordre plus désespérant, ce qui serait une contradiction impossible.

Cependant, d'un autre côté, la Parole de Dieu, nous ayant été transmise, comme cela devait être à raison de notre faiblesse, dans les formules du langage humain, s'y trouve exposée à toutes les imperfections, à toutes

les incertitudes, à toutes les variations de ce langage, ce qui n'est pas possible non plus.

On nous dit que Dieu remédie à ce dernier inconvénient en donnant à chacun une intelligence spéciale des saintes Écritures. S'il en était ainsi, tout serait dans l'ordre, et Dieu aurait pris un moyen efficace de conserver sa Parole parfaitement intègre sans le concours d'une Église enseignante.

Mais alors Dieu révèle à chacun le même sens dans chacun des textes inspirés, car évidemment Dieu ne se contredit pas.

Or est-ce là ce qui arrive parmi ceux qui livrent l'Écriture à leurs interprétations personnelles? Est-ce que ces interprétations ne sont pas au contraire très-diverses, très-opposées et tout à fait incompatibles les unes avec les autres? Est-ce que, par exemple, ces paroles si simples et si claires : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang, » n'ont pas fourni au système de l'inspiration particulière matière à près de soixante interprétations et significations différentes? Est-ce que toutes les hérésies, sans aucune exception, bien qu'elles se combattent réciproquement, ne se sont pas également appuyées sur l'Écriture, aussi bien que l'Église catholique, dont elles sont toutes les adversaires? Et c'est Dieu qui parlerait par toutes ces voix! C'est Dieu qui nous enseignerait ainsi le oui et le non, le vrai et le faux, et cela pour éclairer le genre humain, pour le faire sortir de ses incertitudes et de son ignorance, pour le faire marcher en droite voie vers sa fin dernière! Vraiment, est-ce assez de dire que c'est im-

possible? Ne devons-nous pas, pour être complet, ajouter que c'est absurde et monstrueux?

Que dirons-nous de cet autre système appelé le *libre examen*, parce qu'il se fonde non plus sur des révélations particulières, mais sur l'intelligence naturelle de chacun, déclarée souveraine interprète de la Parole de Dieu?

D'abord il est bien clair que ce système produit inévitablement les mêmes contradictions dans les pensées, la même anarchie dans les croyances que nous venons de signaler dans le précédent, et que, pour cela seul, il doit être comme lui repoussé avec indignation. Mais n'est-il pas en lui-même bien plus répréhensible encore?

Le système de l'inspiration particulière sur le sens de l'Écriture est démenti par l'expérience, ainsi qu'on vient de le voir, parce qu'il produit la contradiction et que la vérité est une. Toutefois, si cette inspiration particulière n'existe pas en fait, elle eût été possible en soi; elle n'eût rien eu qui ne fût digne de Dieu, puisque c'eût toujours été Dieu s'interprétant lui-même.

Mais le *libre examen* après la Révélation et sur le texte même de la Révélation! Mais Dieu laissant à chaque homme toutes les infirmités, toutes les incapacités, toutes les variabilités de son intelligence, et disant à tous : « Je vous livre mon immuable et éternelle Parole, afin que chacun de vous lui fasse dire tout ce qu'il trouvera bon, et ce sera toujours bien devant moi, qui suis la Vérité!... »

La compassion que l'on éprouve pour des frères sé-

parés empêche de qualifier comme on le sent cette incroyable aberration. Pour moi, j'avoue que je ne connais rien au monde de plus inadmissible ni de plus dérisoire. Je comprendrais encore mieux le rationalisme pur, quoique je le combatte dans tout cet écrit, parce que, s'il pèche par la base, s'il demeure forcément incomplet et impuissant, il est au moins conséquent avec lui-même. Mais croire à la parole de Dieu et vouloir que cette parole essentiellement souveraine ne signifie autre chose que ce que chacun voudra lui faire signifier, n'est-ce pas une insulte tout à la fois et à la Sagesse divine et au bon sens humain ?

Maintenant, puisque l'inspiration individuelle n'existe pas et puisque le libre examen est impossible, que reste-t-il, sinon que Dieu, qui a fait les sociétés d'ici-bas, qui a voulu qu'elles fussent régies par des lois, et que ces lois fussent interprétées par des juges, plaçât la société spirituelle dans les mêmes conditions.

La Révélation n'est autre chose qu'une double loi ¹ : une loi pour notre esprit, puisqu'elle nous impose certaines croyances; une loi pour notre volonté, puis-

¹ Cette définition incontestée de la Révélation répond suffisamment à cette question audacieuse d'un des princes du libre penser : Pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas parlé à moi-même ? — Est-ce qu'un législateur quelconque est obligé, pour rendre ses lois obligatoires, d'en donner une communication personnelle à chacun de ses sujets ? Il les promulgue par une voie générale, puis il les confie à des magistrats qui les conservent, les interprètent et les appliquent. C'est ce que Dieu a fait, comme on va le voir. Qui oserait lui en demander davantage ?

qu'elle nous prescrit certains devoirs. Or conçoit-on un législateur qui proclamerait ses lois et qui n'établirait aucun pouvoir, ni pour les garder, ni pour les interpréter, ni pour les appliquer ?

La fondation divine d'une Autorité chargée de conserver intact le dépôt de la loi révélée était donc tellement inhérente à la nature des choses, que nous devrions la supposer quand même en fait nous n'aurions pas la preuve qu'elle a eu lieu. Mais ici encore les lumières surabondent, et Dieu n'a pas voulu que nous fussions non plus sur ce point réduits à une simple conjecture, quelque concluante qu'elle pût être. La preuve directe, nous l'avons.

D'abord cette autorité doctrinale et judiciaire, elle existe; elle existe à la face du monde, elle existe comme venant de Dieu, elle a existé dès le principe; car, indépendamment des décisions doctrinales du Saint-Siège, les Conciles qui se sont tenus dans tous les siècles ont été toujours, par leurs sentences, la protestation la plus formelle et la plus notoire contre le *libre examen*.

Nous voyons dans les annales chrétiennes cette autorité vivante et agissante partout; son existence s'identifie avec l'existence même de l'Eglise. Où voudriez-vous qu'elle eût pris naissance si elle ne venait pas de l'Auteur même du Christianisme ?

Mais, au reste, elle vous montre ses titres; elle les prend dans ce que vous regardez vous-même comme la parole de Dieu. Est-ce qu'il n'a pas été dit à ceux qui exercent cette autorité divine : « Allez, enseignez les

nations ¹, » et ailleurs : « Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise ², » et ailleurs encore : « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit regardé comme un infidèle et un pécheur public ³ ? » Est-ce qu'il n'a pas été dit à leur chef : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ⁴ ? » « Tu conduiras et nourriras mes agneaux et mes brebis ⁵. » « Tu affermiras tes frères dans la foi ⁶, » et enfin : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le Ciel, tout ce que tu délieras sera délié ⁷ ? »

Que faut-il de plus ? Voilà des titres clairs, simples, précis, d'où découlent des pouvoirs dont le monde a besoin pour conserver le dépôt de la parole révélée. L'Autorité qui s'appuie sur ces titres et qui exerce ces pouvoirs est en possession des uns et des autres depuis l'origine. Cette autorité indispensable je ne la trouve nulle part ailleurs, ni avec son antiquité, car je connais les époques où sont nés tous les schismes et toutes les hérésies ; ni avec son unité, car, tandis que la parole de Dieu est toujours semblable à elle-même, le protestantisme, par exemple, n'est qu'une tumultueuse

¹ Matth., xxviii, 19.

² Luc, x, 16.

³ Matth., xviii, 17.

⁴ Matth., xvi, 18.

⁵ Joan., xxi, 15, 16, 19.

⁶ Luc, xxii, 32.

⁷ Matth., xvi, 19.

Babel où il est de plus en plus impossible de s'entendre. Au contraire, cette Autorité, sans laquelle la Révélation divine deviendrait le jouet de toutes les folies humaines, je la trouve dans l'Église catholique, tout à fait telle que je puis la désirer, et même bien plus parfaite que je n'aurais osé moi-même l'imaginer. Je la trouve avec la puissance de sa hiérarchie, avec la perpétuité de ses doctrines, avec la plénitude de ses lumières, avec le miracle constant de son indéfectibilité. Vraiment, ici encore je me demande s'il était possible que Dieu donât à ma raison une satisfaction plus complète.

Ainsi, dans l'état actuel de l'humanité, l'Église enseignante était nécessaire après le fait surnaturel de la Révélation. Elle est en harmonie avec ce qui constitue ici-bas toutes les sociétés humaines. En fait, elle a exercé son pouvoir dans tout le cours des siècles chrétiens; en droit, elle présente des titres formels de son institution divine. Une raison sage n'en demande pas tant pour adhérer sans réserve.

X

IMPOSSIBLE, APRÈS QUE DIEU A PARLÉ AUX HOMMES, QUE
LES HOMMES CONSERVENT LA LIBERTÉ DE PENSER SUR
CE QUE DIEU LEUR A FORMELLEMENT ENSEIGNÉ.

Afin d'éviter une équivoque dans laquelle plusieurs ne manqueraient pas de se jeter, il importe d'établir

clairement la différence profonde qui existe entre la *liberté de penser* telle que nous allons la combattre dans le domaine des principes, au point de vue de la conscience de chacun, et ce qu'on appelle dans le langage moderne la *liberté civile des cultes*.

Il y a déjà plusieurs années que nous avons nous-même reconnu et démontré la légitimité relative de cette dernière liberté. Nous nous en référons à ce que nous avons publié alors ¹, et, pour donner plus de facilité à nos lecteurs, nous résumons ici les principes sur lesquels nous nous sommes appuyé à cette époque.

Le but immédiat et principal des gouvernements civils, c'est la paix et la prospérité des peuples ici-bas. Ils ne sont chargés des intérêts de la religion que d'une manière indirecte. Certainement il ne leur est jamais permis de lui nuire, mais ils peuvent ne lui accorder leur protection légale que selon la mesure voulue par les intérêts sociaux, dont ils ont, avant tout, la responsabilité dans un ordre inférieur. S'il leur est possible, sans nuire d'ailleurs au bien temporel de leurs peuples, de faire des lois pour écarter l'erreur, ils le doivent. Seulement alors il est parfois à craindre que, abusant de ce principe, certains gouvernements, au lieu de proscrire l'erreur, ne persécutent la vérité.

Mais, en supposant même un gouvernement très-catholique et très-sûr de ne pas tomber dans cette cou-

¹ Voir : CAS DE CONSCIENCE à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques, ou accord de la doctrine catholique avec la forme des gouvernements modernes, publiés par nous en 1847.

pable méprise, si les circonstances étaient telles que la protection exclusive de la vérité dût rencontrer des résistances trop redoutables, susciter des dissensions funestes, et peut-être ébranler le pouvoir lui-même, il est certain qu'alors le gouvernement pourrait et même devrait extérieurement, en ce qui le concerne comme autorité publique, tolérer ou des opinions, ou des croyances, ou des pratiques qu'il saurait bien cependant ne pas être dans le vrai.

Il peut d'ailleurs arriver, et il arrive certainement aujourd'hui en plusieurs États, que l'intérêt même du Catholicisme exige cette tolérance civile, parce que, sans elle, il deviendrait l'objet de haines, de jalousies, de vengeances, et, comme l'on dit maintenant, de réactions bien pires que le mal qu'on tolère.

Il n'est donc pas exact et il est calomnieux de prétendre que l'enseignement catholique soit incompatible avec le système des gouvernements modernes. Non-seulement le Catholicisme ne réproouve pas absolument ce système, mais il l'explique en le limitant, mais il le justifie en l'expliquant, et de la sorte il l'approuve et même le bénit.

Et, vraiment, pourquoi n'admettrions-nous pas en pratique ce système de liberté commune, quand Dieu a permis que, de nos jours, sous nos yeux, notre sainte Religion en ait recueilli tant de précieux avantages, non-seulement dans les pays infidèles où elle n'a pu recouvrer sa propre liberté qu'à l'aide de cette tolérance pour tous, mais aussi parmi nous, où ses progrès et sa vraie influence se sont visiblement accrus à

l'ombre même de ces lois qui ne lui reconnaissent aucun privilège.

Si maintenant on nous demande comment des gouvernements catholiques peuvent, au moins dans certains cas, permettre une liberté qui cependant ne serait jamais permise aux catholiques eux-mêmes pour leur propre conduite, notre réponse sera bien facile : c'est que les gouvernements, considérés comme pouvoirs, n'ont pas leur âme à sauver, ni leur salut à faire, ni leur destinée future à sauvegarder. La destinée des gouvernements civils est dans le temps; ils ont ici-bas leur fin dernière. Sans aucun doute, ils n'en sont pas moins tenus, avant tout, d'user de leur puissance pour faire glorifier Dieu; mais, comme ils ne disposent ni des pensées ni des volontés de tous, ils ne peuvent le faire glorifier que dans la limite de leurs moyens, et, sauf la coopération directe au mal, qui n'est pas plus permise à un catholique gouvernant qu'à tout autre, ils sont juges des moyens à prendre pour atteindre ce but sacré, qui est celui de toute la création¹. Voilà pour les gouvernements et pour la liberté civile.

Mais, est-ce qu'on n'a pas déjà compris, qu'il en est tout autrement des individus? Quoi! Dieu serait venu lui-même les instruire personnellement, il leur aurait formellement enseigné des dogmes à croire, des devoirs à remplir, une voie à suivre, et ils auraient le droit de discuter ces dogmes, de contester ces devoirs

¹ *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* (Prov., xvi, 4.)

et de détourner de cette voie ! ou bien, comme d'autres le prétendent, il leur serait libre de choisir certains points dans le corps de doctrines révélées et de rejeter certains autres ! Quel est donc l'homme croyant qui oserait soutenir en face ce blasphème insensé ?

Quoi ! vous croyez à la Révélation, et vous voulez soumettre à votre raison ce qu'elle enseigne ! Mais comment ne voyez-vous pas qu'il y a contradiction manifeste dans ces deux dispositions de votre âme ?

Est-ce que Dieu ne doit pas être cru sur parole ¹ ? Est-ce qu'en supposant que nous fussions capables de juger ses infaillibles enseignements, il n'y aurait pas pour le moins une souveraine inconvenance même à le tenter ? Est-ce que le simple soupçon du mensonge ou de l'erreur comme venant de Dieu ne serait pas une pensée sacrilège ?

Comment pouvez-vous trouver votre raison humiliée par une telle défense, quand cette défense est précisément tout ce qu'il y a de plus conforme à votre raison, si honorée d'ailleurs d'être par là mise en rapport avec la Raison divine qui l'éclaire, l'élève et la fixe dans le vrai ?

Ce qui humilierait votre raison, ce serait l'obligation d'une obéissance dont elle ne pourrait pas se rendre compte. Mais ce n'est pas du tout celle-là que la Foi exige de vous. La raison humaine se rend parfaitement compte de la nécessité d'obéir à Dieu par une ad-

¹ Nous verrons plus loin que Dieu ne nous présente comme objet de notre Foi rien d'incroyable, puisque nous ne pouvons découvrir dans les mystères chrétiens rien d'impossible.

lésion simple à ses enseignements, parce qu'elle sait très-bien par elle-même que toute science, toute sagesse, toute lumière, viennent de Lui seul.

Ainsi, quand une fois nous sommes sûrs que Dieu a parlé, c'est notre raison elle-même qui nous ordonne d'admettre cette parole tout entière, sans en retrancher une syllabe, sans y rien mêler du nôtre, sans y chercher rien autre chose que ce que Dieu a voulu nous y apprendre.

Donc la liberté de penser est interdite et impossible sur le fond des vérités révélées.

Après cela, que signifie ce mot de tolérance, dont on fait tous les jours un si étrange abus? Que veut-on par là nous demander?

Est-ce la tolérance civile? Nous avons dit que nous l'admettions, et que, pour certaines circonstances, nous la bénissions comme un bienfait.

Est-ce la tolérance envers les personnes? Bien loin de l'exclure, nous la prêchons comme un devoir, et c'est un des points les plus saillants de la morale chrétienne.

Mais est-ce la tolérance à l'égard des doctrines révélées? Si c'est cela, n'est-ce pas pour nous l'impossibilité même? Est-ce que nous sommes maîtres de ces doctrines? Est-ce que nous pouvons en disposer à notre gré? Est-ce qu'il dépend de nous qu'elles soient ou qu'elles ne soient pas? Est-ce qu'au contraire nous n'en avons pas reçu le dépôt sacré pour veiller à ce qu'aucun alliage ne s'y introduise¹?

¹ Tim., 1, 14.

Et l'on nous demanderait de tolérer également, c'est-à-dire d'accepter indifféremment ce qui est contraire à ces doctrines et ce qui leur est conforme ; de tolérer tout, c'est-à-dire de trouver tout bien, ce que Dieu rejette et ce qu'Il enseigne, ce que Dieu défend et ce qu'Il ordonne ! Mais une telle demande, si elle n'était une irréflexion misérable, serait une insulte blessante, puisqu'elle nous supposerait dépourvus ou de bon sens ou de bonne foi.

Non, cette tolérance de la liberté de penser sur les doctrines révélées de Dieu ne nous est pas possible. Elle nous est impossible doublement : d'abord parce que notre devoir le plus sacré s'y oppose¹ ; ensuite parce que notre plus simple raison la réproouve ; puisque, si Dieu a parlé, ce qu'il a dit est et demeure seul vrai, au-dessus de toute contestation et de tout examen quelconque.

Et, après tout, la liberté de penser, même en respectant ces limites nécessaires, n'a-t-elle pas bien encore et dans les œuvres merveilleuses de la création et dans les innombrables opinions permises un champ assez vaste pour être fière de son domaine ? Qu'elle en jouisse à son aise, car là elle est chez elle, mais qu'elle s'en contente, et qu'arrivée aux pieds de son Auteur elle s'incline, adore et bénisse ; ce n'est pas seulement la foi, c'est la raison elle-même qui le lui commande.

¹ Non possumus aliquid adversus veritatem sed pro veritate.
(II Cor., XIII, 8.)

XI

IMPOSSIBLE QUE LA FOI CATHOLIQUE N'AIT PAS CONTRE ELLE TOUTES LES ERREURS RÉUNIES.

Les hommes superficiels reprochent quelquefois au Catholicisme ce qui précisément est un de ses plus beaux titres, et lui objectent comme un doute sur sa vérité ce qui en est une des plus fortes preuves : c'est d'être constamment en butte à la haine et à la guerre de toutes les sectes hérétiques, schismatiques, sceptiques, conjurées contre Lui.

J'avoue, au contraire, que si j'avais à me démontrer la fausseté du protestantisme je n'aurais besoin que de ce raisonnement : puisque toutes les sectes qui le composent se contredisent réciproquement par leurs doctrines spéciales et que cependant elles sont toutes toujours d'accord ¹ et se prêtent un mutuel appui pour

¹ Avons-nous besoin de redire que ce que nous blâmons, ce n'est nullement le bon accord entre les personnes, puisqu'on doit toujours l'estimer et le rechercher, mais uniquement l'égalité de sympathie pour des doctrines qui se repoussent et se détruisent les unes les autres ?

combattre ensemble le catholicisme, c'est la preuve qu'aucune d'elles n'est dans la vérité, puisque la vérité et l'erreur, c'est l'affirmation et la négation, c'est le jour et la nuit, conséquemment l'incompatibilité même.

Cette observation devient plus concluante encore quand on remarque les sympathies profondes et instinctives de tous les incrédules pour le protestantisme, et réciproquement. Ces sympathies mutuelles sont un fait notoire et de tous les jours. Cependant, si le protestantisme était la vérité révélée, comment serait-il appuyé, goûté et au besoin défendu par ceux qui rejettent toute révélation? Hélas ! n'est-ce pas, au contraire, parce que toutes les erreurs viennent de la même origine, qu'on peut leur dire à toutes qu'elles sont l'œuvre du prince du mensonge et que de la sorte elles sont toutes sœurs et amies?

L'erreur est multiple de sa nature, puisque l'erreur, c'est ce qui n'est pas : au contraire la vérité est une, parce que la vérité, c'est ce qui est.

Sur ce double principe parfaitement incontestable, comment voulez-vous que nous catholiques nous ne soyons pas éclairés, réjouis, convaincus, en voyant notre doctrine toujours seule contre toutes les autres qui la contredisent; toujours celles-ci la combattant de concert, et toujours Elle les repoussant et les condamnant toutes sans distinction; refusant toute alliance, tout accommodement, toute capitulation, et cela depuis l'origine, sans aucun relâche, au milieu des combats, des persécutions, des subtilités, des trahisons, de toutes les épreuves, de tous les dangers, de toutes les

douleurs ; et cette sainte doctrine catholique se trouvant, après dix-huit cent cinquante ans d'attaques et d'embûches, pure et entière comme au premier jour, sans avoir accepté la plus légère parcelle d'erreur, sans avoir perdu le plus petit point de son intégrité?

Et c'est là ce qu'on lui reproche comme un tort! Mais est-ce qu'il y a dans le monde une empreinte du sceau divin plus visible et plus glorieuse? Est-ce que l'antipathie de toutes les erreurs n'est pas le privilège exclusif de la vérité, comme la résistance de tous les vices est le partage de la vertu? Est-ce que, le jour où la foi catholique accepterait la paix avec les enseignements qui la démentent, elle ne tomberait pas au niveau des simples opinions humaines? et, si les victoires constamment remportées contre tant d'ennemis à la fois sont en sa faveur la manifestation de l'assistance divine, le fait seul de ces continuelles et universelles attaques n'est-il pas la démonstration éclatante de ce qu'elle est en elle-même?

Oui, il est impossible que toutes les erreurs ne lui soient pastoujours contraires, précisément parce qu'elle est seule la vérité.

XII

IMPOSSIBLE DE RIEN TROUVER DANS LES MYSTÈRES CHRÉTIENS
QUE LA RAISON NE PUISSE ET NE DOIVE ACCEPTER.

Il a été facile de se convaincre par ce qui vient d'être exposé que l'enseignement Catholique est merveilleusement lumineux, complet et stable. Il répond à toutes les questions nécessaires, il s'adapte à toutes les situations de l'humanité, et il reste le même, malgré toutes les causes de changement. Cela bien prouvé, il importerait peu qu'il nous semblât présenter quelques lacunes ou quelques difficultés de détail, selon le principe connu, *non sunt neganda vera propter quædam obscura*. Mais Dieu, dans son indulgente Bonté, a voulu qu'il n'y en eût pas et que ceux qui sont chargés de répandre ce divin enseignement pussent donner sur tous les points l'explication qui doit suffire.

Le dogme Catholique présente des mystères à croire. Oui, sans doute, et l'on va voir qu'ils entrent parfaitement dans l'harmonie générale. Certainement si notre Symbole n'était qu'un système conçu par l'intelligence humaine, il ne renfermerait pas des mystères comme les nôtres : on ne les aurait jamais imaginés, et sur-

tout on ne se serait jamais avisé de les imposer à la croyance publique. On eût reculé devant la prétention de les faire croire, n'ayant aucun moyen de les démontrer en eux-mêmes; d'autant plus qu'il en fût résulté des complications sans aucun avantage, et qu'enfin l'homme n'a aucun droit de faire admettre à l'homme ce que nul homme ne peut comprendre. Voilà ce qu'eût dit avec raison un enseignement purement humain.

Mais, quand c'est Dieu qui parle, est-ce que tout ne change pas? Est-ce qu'en abaissant sa suprême doctrine jusqu'aux humbles proportions de nos moindres besoins, il n'était pas juste qu'Il la rattachât par quelques points aux hauteurs inaccessibles de son essence infinie? Est-ce que cela n'était pas, sinon rigoureusement nécessaire, ce que nous ne savons pas, au moins très-convenable et pour la dignité du Législateur, et pour la soumission entière du sujet, et pour imprimer un caractère plus manifestement surnaturel à l'enseignement lui-même?

En apprenant à l'homme l'ensemble des vérités qui l'éclairent, le consolent et le soutiennent dans la vie, l'Auteur du Christianisme se montre son Créateur et son Père; n'était-il pas dans l'ordre qu'en lui en imposant quelques autres, trop vastes pour être entièrement comprises ici-bas par une intelligence créée, il se montrât son Maître et son Dieu?

Assurément nous pourrions en rester là, puisque, sous ce rapport non plus que sous tout autre, on ne peut limiter les droits du Souverain Créateur de tout;

et, lors même que ma raison répugnerait entièrement au seul énoncé des mystères, dès lors que je serais certain qu'ils sortent de la Parole de Dieu, ne devrais-je pas pour cela seul les admettre sans réserve et sans retour ?

Eh bien ! Dieu n'a pas voulu que l'épreuve fût si coûteuse, ni le sacrifice si complet, et le peu que nous allons dire sur les cinq vérités dont la raison pourrait s'effaroucher davantage suffira pour nous en bien convaincre.

Ces vérités sont la Très-Sainte-Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, le Péché originel et les peines éternelles.

Remarquons d'abord que nos mystères ont, par rapport à nous, pour ainsi dire deux côtés, l'un qui se perd en Dieu, l'autre qui se rapproche de l'homme.

Nous dirons tout à l'heure comment, sous ce dernier point de vue, ils répandent sur le monde actuel les plus merveilleuses et les plus bienfaisantes lumières, ce qui pourrait, dans tous les cas, nous suffire ; mais voyons d'abord comment, même sous leur aspect le plus mystérieux, ces vérités augustes ne présentent rien que notre raison puisse déclarer impossible.

Une impossibilité, disions-nous en commençant, c'est une proposition dont les deux termes nous sont clairement démontrés incompatibles. D'où il suit que nous ne pouvons affirmer l'impossibilité que dans les choses qui nous sont suffisamment connues.

Mais d'abord, pour la Très-Sainte-Trinité, est-ce

que nous possédons la compréhension des termes dans lesquels le mystère est énoncé : Il y a en Dieu trois personnes distinctes dans une seule et même nature ?

Mais qu'est-ce que la nature de Dieu, et qu'est-ce qu'une personne divine ? Le savons-nous ? Et, si nous ne le savons pas, que pouvons-nous dire sur les rapports éternels et substantiels de la nature et de la personnalité dans la Trinité inaccessible que nous adorons¹ ?

N'en est-il pas de même et pour la même raison de l'Incarnation du Verbe ? Comment la seconde Personne divine a-t-elle pris seule notre humanité pour satisfaire à Dieu ? *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi*² ? Assurément nous ne le savons pas, et c'est là le mystère ; mais comment apercevrons-nous l'ombre même d'une impossibilité dans une opération intime de l'impénétrable essence de Dieu ?

L'Eucharistie s'opère, il est vrai, plus près de nous ;

¹ Dieu a de plus daigné vouloir que ce premier mystère, le fondement de tous les autres, nous fût représenté ici-bas par des images très-sensibles quoique incomplètes. Ainsi, dans le soleil, il y a le foyer, le rayon qui en émane et la chaleur procédant de l'un et de l'autre, et tous trois ne font qu'un seul et même feu. Ainsi encore, en nous, il y a la substance spirituelle, la pensée qu'elle engendre et l'amour qui résulte des deux réunies. Encore une fois nous ne nous dissimulons pas ce qu'il y a de défectueux dans ces comparaisons ; cependant ne suffisent-elles pas à montrer que Dieu s'est peint dans ses œuvres et qu'en particulier il a créé l'homme à son image ?

² Il Cor., v, 19.

et cependant, en réalité, son opération ne se consume-t-elle pas dans un ordre de choses tout à fait au-dessus de notre portée, puisque c'est l'ordre surnaturel! Le corps de Jésus-Christ est présent, mais non visible, et il est à la fois présent en plusieurs lieux, voilà le mystère. Mais, outre que nous ne savons bien ni quelle est l'essence des corps, même dans leur condition actuelle, ni si leurs rapports avec l'espace tiennent au fond de leur nature ou simplement à une propriété accidentelle, que Dieu leur aurait attribuée et qu'il pourrait leur ôter sans les détruire, nous enseignons que le corps de Jésus-Christ est ressuscité, conséquemment qu'il est glorieux, selon l'expression de nos dogmes. Or qu'est-ce qu'un corps glorieux? N'est-il pas présumable que, dans l'état de gloire, les corps tiennent beaucoup plus de l'esprit que de la matière? Alors quelle est la nature de leur visibilité, de leur étendue? Cette simple question, bien qu'elle ne soit qu'une lueur, ne suffit-elle pas pour nous faire comprendre que la Transsubstantiation eucharistique, telle que nous l'adorons, n'offre rien d'impossible à Dieu?

Le péché originel est également en lui-même et dans ses suites beaucoup moins mystérieux qu'on le suppose ordinairement, faute de notions exactes.

Il est certain, et l'Église l'enseigne formellement, que Dieu pouvait très-bien, en nous tirant du néant, ne pas nous destiner au bonheur surhumain de le voir et de le posséder¹, et il est certain qu'en nous y appe-

¹ Poterat Deus a principio, quando hominem condidit, etiam

ant Il a pu mettre au maintien de ce privilège extraordinaire telle condition qu'Il a voulu. On demande pourquoi cette faveur a dépendu de l'usage d'un fruit par nos premiers parents. Il n'a pas plu à Dieu de nous dire ce pourquoi. Mais nous demanderons à notre tour pourquoi, la faveur étant entièrement libre et tout à fait au-dessus de tous nos mérites, Dieu aurait dû la faire dépendre d'une autre condition plutôt que de celle-là?

Quant aux misères de la vie présente qui, en fait, ont été aussi produites par le péché originel, il est également certain, et c'est encore la doctrine de l'Église ¹, qu'indépendamment du péché Dieu pouvait, dès le principe, exposer le genre humain à ces épreuves, sauf

alium hominem ex limo terræ formare, quem et in conditione suæ naturæ relinqueret, ut scilicet mortalis et passibilis esset et pugnam concupiscentiæ ad rationem sentiens; in quo nihil humanæ naturæ derogatur, quia hoc ex naturæ principis consequitur (S. Thom., in 2, dist. 31, q. 1, art. 2, ad 3.)

¹ L'Église a condamné les propositions suivantes de Baius :

21. *Humanæ naturæ sublimatio et exaltatio in consortium divinæ naturæ debita fuit integritati primæ conditionis et proinde naturalis dicenda est non supernaturalis.*

26. *Integritas primæ creationis non fuit indebita humanæ naturæ exaltatio, sed naturalis ejus conditio.*

55. *Deus non potuisset ab initio talem creare hominem qualis nunc nascitur.*

Pour connaître la doctrine de l'Église sur tous ces points, il suffit de prendre la contradictoire des propositions condamnées par Elle.

à donner ensuite à toutes choses, dans une sanction quelconque, les compensations voulues par son infail-
lible justice.

Bien loin donc qu'il y ait rien d'impossible dans ces suprêmes arrêts, on pourrait presque dire qu'il ne s'y trouve, pour ainsi dire, plus rien de mystérieux, puisque tout s'y réduit à des dispositions qui ne blessent ni aucun de nos droits, attendu que nous n'en avons point, ni aucun des attributs de Dieu, attendu que les suites du péché originel sont un état de choses que Dieu eût pu vouloir d'abord et antérieurement à cette prévarication première.

Il en est de même pour l'éternité des peines : nous enseignons avant tout que les péchés des hommes ne sont jamais punis par la Justice divine que selon ce qu'ils ont mérité. Maintenant comment une éternelle réprobation est-elle rigoureusement méritée par une faute mortelle ? Nous ne le savons pas bien, parce qu'il nous manque encore précisément l'intelligence des deux termes. Quelle est devant Dieu la malice du péché mortel et quelle est en soi la nature de l'Éternité ? Nul ne le sait ici-bas. Nous entrevoyons seulement d'abord que le péché, considéré comme offense de Dieu, est, sous ce rapport, infini dans sa malice, et ensuite qu'une fois entré dans l'Éternité tout y devient immuable comme Dieu lui-même, dont il est dit *immutus in se permanens*¹. Le mystère reste, mais ces deux simples aperçus ne suffisent-ils pas abondamment pour nous le

¹ Office de l'Église.

faire admettre comme très-possible aussi bien que les autres?

D'autant plus, et c'est ici que se présente une merveilleuse compensation aux légers sacrifices bien légitimement demandés à nos intelligences par leur souverain Auteur, d'autant plus que ces vérités majeures, qui restent voilées pour nous du côté qu'il ne nous est pas nécessaire de comprendre, répandent sur notre vie morale une surabondance de lumières qu'il nous importe grandement d'avoir.

Cette vie morale, l'Écriture l'a définie admirablement en deux paroles : *Declina a malo et fac bonum* ¹.

Que peut-il donc y avoir de plus précieux que ce qui nous inspire souverainement la haine de ce mal et l'amour de ce bien ??

Or nous pouvons demander avec une ferme assurance s'il existe dans l'histoire des conceptions humaines une théorie, une doctrine, une institution quelconque, capable de produire ce double effet dans une mesure qui approche tant soit peu de la puissance de nos dogmes catholiques.

N'est-il pas vrai que ce qui peut le mieux inspirer

¹ Ps. xxxvi, 27. — I Petr., III, 11.

² Les impossibilités dans lesquelles se jettent les libres penseurs, et qui sont comme telles bien autrement inadmissibles que nos mystères, ont encore cela de repoussant qu'elles tendent à déprécier la vertu. On va voir qu'il en est tout autrement des mystères chrétiens, et cela seul suffirait, quand tout serait égal d'ailleurs, pour que les rationalistes ne fussent pas en droit de nous les reprocher.

l'horreur du mal moral, c'est la grandeur et du châti-
ment et de l'expiation ?

Or quel châtiement que la soustraction pour tout le
genre humain d'une faveur infinie en punition de la
désobéissance d'un seul homme ! Quelle idée cela nous
donne de l'inviolabilité de la loi divine !

Quel châtiement encore que cette disgrâce de Dieu in-
fligée pour toujours à celui qui aura voulu rester cou-
pable jusqu'à la fin ! Quel mal que celui qui nous sépare
irrévocablement du seul vrai bien !

Puis, quelle expiation que celle d'une Personne di-
vine s'abaissant jusqu'à l'homme pour relever sa na-
ture, souffrir à sa place et satisfaire ainsi aux dettes
incalculables contractées par ses chutes !

Je le demande : sans ces trois impénétrables mys-
tères, aurions-nous cette idée si claire, si profonde et
si efficace du mal moral ?

Et, d'un autre côté, voyez quel jour nouveau, tout
plein d'encouragement et d'attrait, ces mêmes mystères
répandent sur la pratique du bien. Qu'est-ce que la
vertu dans le Christianisme ? Est-ce une simple abstrac-
tion ? Est-ce seulement un devoir ? Oh ! non ; c'est bien
plus et c'est bien mieux que cela : la vertu en Jésus-
Christ, c'est la Charité de Dieu qui s'est donnée à nous ¹
par la Rédemption une fois au Calvaire, par l'Eucha-
ristie tous les jours à l'Autel, et qui s'est ainsi répan-
due dans nos cœurs, nous servant tout à la fois de
modèle et de soutien, réduisant toute la loi morale à

¹ Rom., v, 5 et passim, apud Paul. et Joann.

ce mot si doux et si fort, si simple et si complet. Aimez : aimez Dieu parce qu'Il vous a aimés le premier ¹; aimez vos semblables parce que Dieu le veut ²; aimez-les gratuitement comme je vous ai aimés vous-mêmes ³; aimez-les intimement et toujours, comme mon Père et moi nous nous aimons ⁴.

Ne sont-ce pas là de sublimes et bienfaisantes lumières ? Or, qu'est-ce qui les a répandues dans le monde ? qu'est-ce qui les a fait passer dans les mœurs mêmes des plus petits et des plus faibles ? Ne sont-ce pas toujours nos mêmes impénétrables mystères ?

Cela est si vrai que, quand vous voulez les séparer de leur source divine et n'en plus faire que des vérités humaines, à l'instant même vous les rendez impuissantes, tellement que, sans la Croix et sans le tabernacle, elles retombent à l'état de stériles théories.

Au contraire, qui dira toutes les vertus qui sont sorties uniquement du crucifix et de la communion pour consoler, pour sanctifier et pour sauver le monde ?

Maintenant quel est l'homme d'intelligence et de cœur qui voudrait, même s'il en était le maître, retrancher de tels mystères de l'enseignement des peuples ?

Ainsi les mystères sont le complément naturel et le signe distinctif d'un enseignement révélé. Dieu eût pu vouloir que ceux du Christianisme fussent tout à fai

¹ I Joan., iv, 19 et alib.

² Joan., xiii, 34.

³ Joan., xiii, 12.

⁴ Joan., xvii, 22.

inaccessibles à notre raison. Il a daigné, au contraire, nous les rendre suffisamment explicables par certains côtés ; nos mystères sont d'ailleurs une précieuse lumière et un immense bienfait pour le monde moral. Bien loin donc que la raison puisse s'en inquiéter, toutes les puissances de notre âme doivent avec elle les adorer et les bénir.

XIII

IMPOSSIBLE QUE LA LIBERTÉ DE PENSER PRODUISE PAR ELLE-MÊME AUTRE CHOSE QUE DES RUINES.

Il existe dans le monde social deux forces, ou, si on le veut, deux tendances toujours contraires, et aujourd'hui peut-être plus nettement prononcées que jamais. Dans un langage très-moderne on les appelle l'ordre et la révolution. Nous acceptons ces termes, sauf à les définir.

L'ordre, c'est ce qui prépare, dispose, organise, fortifie, élève les sociétés.

La révolution, c'est ce qui les altère, les affaiblit, les mine et les renverse.

Pour fonder les sociétés, il faut des principes, c'est-à-dire des affirmations conçues, posées et acceptées.

Pour les détruire, il ne faut que des négations mises au service des mauvaises passions humaines.

Pour que les principes sociaux passent dans les mœurs, il faut que l'intelligence de chacun y adhère, que la volonté s'y soumette et que beaucoup d'intérêts personnels leur soient sacrifiés; c'est donc un travail difficile et lent, mais c'est la condition de la vie.

Pour que la négation de ces principes soit admise par les peuples, il suffit d'émanciper leur imagination, d'affranchir démesurément leur liberté et de mettre les intérêts particuliers au-dessus de tout. C'est une opération facile et prompte, c'est le ravage de la mort.

Ce qui distingue surtout l'esprit d'ordre, c'est qu'il fonde des institutions là où il n'y avait rien d'organisé.

Ce qui caractérise exclusivement l'esprit révolutionnaire, c'est qu'il détruit ce qui est fondé et ne met rien en place.

La vie des sociétés est tellement dans l'esprit d'ordre, que, quand la révolution est maîtresse du terrain, son premier soin est de recueillir à la hâte quelques débris de ce qu'elle a renversé pour s'en faire un rempart; seulement il arrive souvent alors que les fondements n'y sont plus.

La mort, au contraire, est tellement dans l'esprit révolutionnaire, que, quand une société, après avoir subi son joug, s'en est enfin dégagée, elle tend instinctivement à vomir de son sein le venin fatal qui y a été introduit, et qu'elle éprouve un profond malaise tant qu'il en circule encore quelque portion dans ses veines.

Voilà des considérations que comprennent et qu'admettent tous ceux à qui nous avons l'intention de nous adresser. Maintenant je demanderai, avec tous les égards possibles, à la Liberté de penser, si elle appartient à l'ordre ou à la révolution.

Je pourrais le lui demander même quant aux sociétés temporelles, et, certes, elle serait bien obligée de convenir que les héros de 1793, qui ont amoncelé tant de lugubres ruines, étaient au premier chef des libres penseurs.

Je pourrais demander à ceux d'aujourd'hui même les plus honorables si, en supprimant les croyances positives de la Foi catholique, ils n'ont pas détruit les bases et toutes les conditions de la stabilité sociale; si, par exemple, les arguments qu'ils entassent pour défendre leurs propriétés ne sont pas précisément ces frères débris détachés de l'édifice, et comme tels devenus incapables de résister au premier coup de vent populaire, quand il n'y a plus l'idée d'un maître à qui tout appartient et d'un juge qui fera rendre compte de tout ¹.

¹ Ce qui maintient les sociétés modernes, ce sont les éléments conservateurs émanés du Christianisme, dont elles restent pénétrées au fond, malgré tous les blasphèmes, toutes les calomnies, tous les mauvais vouloirs de l'impiété, et dont vivent incessamment ceux mêmes qui voudraient en méconnaître la divine inspiration. C'est ce qui fait qu'il y a parmi eux des hommes très-estimables, et même, selon le monde, très-vertueux. Mais la morale qu'ils pratiquent n'est pas seulement celle de la nature, incapable de les mener si droit et si loin; c'est de plus la morale révélée par le Christianisme, qu'ils ont respirée partout, peut-

Mais laissons ces questions, qui ne touchent qu'indirectement notre sujet, et bornons-nous à demander aux libres penseurs s'ils comprennent un peu ce qu'ils sont dans le monde moral.

N'est-il pas vrai qu'ils n'y ont paru que pour attaquer et pour détruire? Pour attaquer non pas seulement les personnes, mais les principes; non pas seulement les abus, mais les institutions? N'est-il pas tout à fait de leur nature d'ébranler d'abord par le doute, ou, comme ils le disent, par l'éclectisme, et de ruiner ensuite par la négation formelle?

Rendons-leur justice : ils ont ruiné beaucoup déjà, ils ont surtout beaucoup ébranlé. Qu'ont-ils mis à la place? Les rares vérités qu'ils conservent encore ne leur appartiennent pas, ils les ont dérobées à l'Église : seulement ils leur ont ôté presque toute leur valeur en les séparant de leur caractère inspiré. C'étaient des dogmes : ce ne sont plus que des opinions, que d'autres opinions repoussent à force égale. Voilà bien ce qu'ils ont fait. Or, quand les libres penseurs ont ainsi régné quelque temps dans ce monde moral, précédemment si ferme et si éclairé, que reste-t-il derrière eux, sinon les déchirements de l'anarchie, les oscillations de

être sans le savoir. Seulement, comme nous le disions, elle manque pour eux de base et ne résisterait pas à l'épreuve; ou bien si, à raison de dispositions très-heureuses, elle peut quelquefois, même telle quelle, leur suffire, certainement elle est très-insuffisante au commun des hommes, même dans les circonstances ordinaires, et bien plus dans les jours de dures épreuves ou de tentations violentes.

l'incertitude, les terreurs de l'obscurité, les angoisses du délaissement, puis la fatalité qui vous pousse indistinctement, impitoyablement, irrésistiblement dans un vide sans fond, selon ce que dit l'Écriture : *Via impiorum tenebrosa; nesciunt ubi corruant*¹ ?

Eh bien! qu'est-ce donc que tout ce douloureux travail, si ce n'est le triomphe de l'esprit révolutionnaire dans ce qu'il y a de plus significatif et de plus complet ?

Quoi! vous vantez votre raison; vous dites qu'elle suffit à tout, parce qu'elle est une émanation de la Raison divine; vous prétendez de la sorte, vous aussi, à votre manière, parler de la part de Dieu, et vous n'avez rien, rien du tout à enseigner aux hommes; et le peu que vous professez encore, vous l'avez emprunté à cette Révélation même que vous insultez; et tout votre mérite a été de le dénaturer et de l'affaiblir !

Quoi! vous venez de Dieu, et vous ne faites que des ruines! Mais est-ce que c'est là le signe de Dieu? Ouvrez donc les yeux et voyez ses œuvres. Partout Dieu organise, vivifie, renouvelle. Avec le choc des éléments confondus, il fait la plus parfaite harmonie, et, dans l'aride dépérissement de nos hivers, il puise une inépuisable fécondité. Voilà Dieu, voilà son signe, voilà ses œuvres. Comment ne voyez-vous pas qu'il doit être le même dans l'ordre moral ?

Vous, libres penseurs, vous niez, vous niez toujours; mais la négation absolue, c'est le néant, et le néant, c'est tout ce qu'il y a de plus opposé à Dieu.

¹ Prov., iv, 19.

Le privilège de Dieu, c'est d'affirmer et de donner aux êtres créés le pouvoir d'affirmer sur sa suprême Parole. Dieu, c'est l'affirmation éternelle, puisque la substance de l'affirmation c'est l'Être, et que l'Être éternel c'est Dieu ¹.

Aussi, quand la sainte Église catholique parut dans le monde, comment a-t-elle nié les faux dieux ? Uniquement en affirmant le Dieu vivant et véritable, et Jésus-Christ, son Fils, Rédempteur des hommes. Comment a-t-elle combattu les vices ? En prescrivant les vertus et en les rendant visibles. Elle ressemble au jour, qui chasse la nuit par cela même qu'il se présente.

Libres penseurs, faites-vous rien de semblable ? Oh ! oui, vous savez faire la nuit, c'est le produit le plus clair de vos négations ; mais savez-vous la remplacer par le jour ? Jamais.

Voyez, au contraire, ce que fait à chaque instant, sous vos yeux, la sainte Église catholique, pour reconnaître ses vrais enfants : elle leur met à la bouche non pas des négations quelconques, ce qui ne permettrait

¹ Si l'on nous objectait les faux cultes, nous dirions qu'ils n'ont jamais été que la négation ou le travestissement de la vraie Révélation primitive. Mais nous n'avons pas à nous en occuper dans cet écrit, où nous nous adressons uniquement à ceux qui ne veulent aucune forme de culte positif. Au reste, s'il ne s'agissait plus avec ces derniers que de choisir entre le Catholicisme d'une part et l'Islamisme ou le Fétichisme de l'autre, la discussion serait très-simplifiée, et nous aurions bientôt fait notre choix d'un commun accord.

pas de les discerner, mais la plus haute, la plus éclatante, la plus adorable affirmation qui puisse être prononcée ici-bas, le *Credo*.

Il n'y a pas une négation dans ce symbole sublime, devenu si élémentaire, et cependant il met en fuite toutes les erreurs, uniquement parce qu'il affirme la vérité.

Et vous, libres penseurs, quel moyen avez-vous de vous reconnaître entre vous? car vous dites qu'à cette heure vous formez dans le monde un grand parti. Quel est donc votre signe de ralliement? Toujours le même, la négation. Quiconque nie le dogme catholique est bien venu de vous et il est des vôtres.

Cependant il en est parmi ceux-là qui vont loin, très-loin dans cette voie. Les uns nient le Christianisme tout entier, les autres l'admettent à demi; d'autres nient toute vie future et quelques-uns seulement l'immortalité de l'âme; d'autres, enfin, nient Dieu lui-même, et n'admettent pour toute divinité que les objets de leurs convoitises. En cela, ils usent de leur libre penser; ils sont donc aussi des vôtres!

Mais il en est qui vont encore bien au delà, et qui, plongeant plus profondément dans votre principe fondamental, prétendent que le droit de tout penser amène le droit de tout faire, puisque l'acte extérieur n'est que le résultat de la conviction intime; que conséquemment tout ce qui s'oppose à leurs libres désirs est une tyrannie, que les lois sont des abus de la force, et que la société qui les consacre est un désordre contre nature. Vous savez bien que cela s'est dit assez récem-

ment encore , et que ces effroyables conséquences sortaient irrésistiblement de cette émancipation entière de la pensée qui est votre suprême devise, la seule écrite sur votre drapeau. Vous avez beau ne pas le vouloir, ceux-là encore sont des vôtres !

Sans doute Dieu , qui veut le salut des nations , a permis qu'une main puissante ait comprimé ces instincts sauvages , mais ce n'est là qu'une répression matérielle. Dans l'ordre moral, le seul dont nous parlons, vous , libres penseurs, vous qui prônez si haut le progrès de vos lumières, qu'avez-vous eu à dire pour redresser ces horribles égarements d'esprit ?

Il vous eût fallu , dans ces crises redoutables , pouvoir affirmer quelques-uns de ces principes sous lesquels autrefois toutes les intelligences se tenaient soumises : mais ne vous êtes-vous pas ôté tout moyen de le faire ? Aujourd'hui, que pouvez-vous affirmer, sinon vos opinions particulières, dans lesquelles le plus souvent on verra ou l'on croira voir vos intérêts personnels ? Et qu'est-ce que cela, sinon une paille devant un torrent ¹ ?

¹ En niant le *Droit divin* on supprime tout droit social. Si Dieu n'a donné aucune autorité à l'homme sur l'homme, cette autorité, quelle qu'elle soit, ne peut s'exercer sans une coupable usurpation ; de même, si Dieu n'a pas établi la propriété en prohibant le vol, le propriétaire n'est qu'un usurpateur, parce que la propriété n'est qu'un attentat à la jouissance commune des biens indivis de l'humanité.

Il est vrai que, même sans le *Droit divin*, les hommes pourraient toujours, en se concertant entre eux, organiser certaine forme de gouvernement ; mais alors ces conventions n'obligeraient

Ouvrez donc les yeux et voyez ; pendant que vous chancez dans votre impuissance, il y encore dans le monde une autorité qui possède et qui exerce ce droit surhumain de commander aux intelligences, et il n'y en a qu'une, c'est la sainte Église catholique. Ce droit, ce pouvoir, c'est sa force, c'est sa gloire, c'est son caractère inaliénable, c'est surtout la révélation continue de sa vie divine. Elle affirme, et tous adhèrent, et tous dans le monde entier, malgré les différences innombrables de climats et de dispositions, de mœurs et d'habitudes, tous à l'instant même la croient sur parole.

Si une telle puissance ne vient pas de Dieu, dites-

que ceux qui les auraient prises : la liberté naturelle resterait tout entière à tous ceux qui n'y auraient pas consenti personnellement.

Il pourrait y avoir des contrats, mais il ne pourrait pas y avoir de loi, car le propre et l'essence de la loi, c'est d'atteindre et de soumettre bon gré mal gré tous ceux qui se trouvent dans le pays où elle est en vigueur, et c'est pour cela qu'on les appelle ses sujets, *subjecti*. Or, c'est ce que l'homme par lui-même ne peut pas faire sur son semblable, qui est tout à fait son égal par nature : Dieu seul peut l'y autoriser.

Et même ces contrats sociaux que nous supposons passés entre quelques hommes sans le concours du Droit divin, qu'est-ce qui empêcherait de les violer quand on croirait avoir intérêt à ne plus y tenir ? La parole donnée n'oblige que selon la conscience, mais qu'est-ce que la conscience sans la sanction de la loi divine ?

Ainsi, quoi que l'on fasse, hors du Droit divin, on ne peut constituer aucune société, ni politique, ni civile, ni domestique ; et nous pouvons, nous Chrétiens, étendre jusqu'à ce côté tout humain des choses, ces paroles absolues : *Fundamentum aliud memo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* (I. Cor. Cap. III, v. 11.)

nous donc d'où elle vient, et, si vous l'attribuez à une certaine organisation, dites-nous comment cette organisation merveilleuse, qu'on a si souvent voulu imiter, n'a produit nulle part ailleurs aucun résultat semblable.

Au reste, afin que ce siècle raisonneur fût bien convaincu de la permanence de cette puissance incomparable dans sa sainte Église, Dieu a voulu que tout récemment elle en fit usage de nouveau avec toutes les circonstances les plus capables de déconcerter toute la sagesse humaine et de mettre au défi tout l'orgueil de la libre pensée.

Il s'agissait d'un dogme dont le seul énoncé présente quelque chose de délicat et de subtil : on disait que ce serait offrir une pâture aux risées des impies et aux objections des hérétiques ; on trouvait qu'il n'y avait urgence ni pour la foi ni pour les mœurs à donner une définition dogmatique sur ce qui était de plus en plus vénéré comme une pieuse croyance ; enfin l'on ajoutait que, dans l'état présent du monde, il faudrait **au moins**, pour établir un dogme catholique, un concile général avec tout son appareil, et que sa réunion paraissant difficile, il était au moins plus opportun d'attendre.

Voilà ce que disaient même les hommes sages selon le monde pendant que d'autres en faisaient le sujet de leurs sacrilèges bouffonneries.

Et cependant, au jour marqué, le Pontife qui résume en lui toute l'Église se leva sur la chaire de l'inaltérable vérité, au milieu de ses frères réunis

qu'il avait librement consultés, mais sans leur demander ni leur adhésion ni leur jugement. Il se leva donc et il parla seul, et il affirma comme article de foi pour toujours et pour tous que *Marie avait été conçue sans péché*.

Plusieurs, dans la faiblesse de leur âme, craignaient; d'autres, dans la malice de leur cœur, espéraient que cet acte hardi et presque insolite depuis les apôtres susciterait des réclamations, des résistances, peut-être de nouvelles divisions dans l'Église. Rien de semblable ne s'en est suivi. Dieu avait parlé par la bouche de Pierre, le monde catholique tout entier s'est incliné avec une soumission entière, et, pour le plus grand nombre, avec une pieuse joie, devant cette simple affirmation sortie d'une seule bouche. A peine quelques bruissements éphémères ont été entendus dans les lointaines contrées de l'hérésie. Mais bientôt le silence s'est fait partout, et aujourd'hui de l'Orient à l'Occident, du Septentrion au Midi, l'univers adore le privilège divin de la Vierge très-pure.

En présence de ce seul fait qui vient de se passer sous vos yeux, libres penseurs, qu'êtes-vous donc, sinon des grains de poussière agités par le vent autour d'un édifice immortel ¹?

¹ Non sic impli, non sic, sed tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ. (Ps. 1, 4.)

L. JY 59

CONCLUSION.

On a dit parfois aux incroyants : « Lors même qu'il y aurait doute, vous devriez prendre le parti de la Religion, puisque, dans tous les cas, c'est le plus sûr. En le suivant, vous ne craignez rien ; en ne le suivant pas, vous avez tout à craindre. » — Nul ne peut nier que ce raisonnement soit juste et que ce conseil soit sage ; cependant, pour notre part, nous ne le regardons que comme un expédient timide et nous n'y avons pas recours.

Non, nous n'admettons pas le doute, et nous répétons que pour tout homme de bon sens et de bonne foi ce doute est impossible.

Nous prétendons, comme Chrétiens Catholiques, avoir avec nous toute lumière et toute certitude, et nous soutenons que nos adversaires ont avec eux toutes les incertitudes et toutes les obscurités.

Nous venons de le démontrer dans cet écrit avec une simplicité qui nous paraît ne pas devoir nuire à l'évidence, puisqu'aucun artifice de langage n'y déguise ou n'y exagère la pensée.

En terminant, nous vous invitons, libres penseurs, à réfléchir seulement sur les points qui suivent, qui ne

résumant que très-imparfaitement cet ouvrage et qui suffiront néanmoins pour vous éclairer.

Nous vous portons le défi de trouver :

Un seul doute sérieux sur l'existence de la Loi morale et sur le besoin qu'elle a d'une sanction à venir ;

Une seule question utile relative à cette Loi morale et à ses conséquences sur laquelle le Christianisme n'ait une réponse claire, précise et satisfaisante pour l'esprit comme pour la conscience ;

Un seul genre de preuve que le fait de la Révélation chrétienne ne présente en sa faveur plus qu'aucun autre fait historique ;

Une seule vertu que cette Révélation n'inspire surtout par ses mystères et qu'elle n'ait fait pratiquer, même dans un degré sublime, à toutes les époques, sans aucune interruption.

Laissez-nous ajouter qu'il vous sera également impossible de trouver un seul égarement d'esprit, un seul vice de cœur, un seul désordre de conduite, qui ne découle naturellement de la liberté de penser, et qui, en fait, n'ait été dans tous les temps déterminé par elle.

Après cela, libres penseurs, dites si, pour une intelligence tant soit peu attentive, l'hésitation est possible entre nos doctrines et vos systèmes, et si nous n'avons pas raison de soutenir que vous êtes désavoués par le plus simple bon sens.

L JY 59

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Préliminaires.	3
I — Impossible de ne pas admettre la distinction du bien et du mal dans l'ordre moral.	15
II — Impossible de mettre en doute la liberté humaine.	21
III — Impossible que la nature divine soit confondue avec la nature créée.	25
IV — Impossible qu'il n'y ait pas une sanction à la loi mo- rale ailleurs qu'en la vie présente.	30
V — Impossible que l'âme ne soit pas distincte du corps, et ne lui survive pas.	37
VI — Impossible de savoir, par la raison seule, ce qu'est précisément la sanction de la loi morale.	42
VII — Impossible de savoir, par les lumières purement na- turelles, quels sont les moyens d'atteindre notre fin dernière.	45
VIII — Impossible de méconnaître que Dieu a parlé aux hommes autrement que par la raison naturelle.	51
Du scepticisme universel et du scepticisme histo- rique, note.	60
IX — Impossible que Dieu, après avoir parlé aux hommes,	

n'ait pas établi un moyen efficace pour conserver sa parole intègre, et qu'en fait ce moyen choisi de Dieu ne soit pas l'Église enseignante.	64
X — Impossible. après que Dieu a parlé aux hommes, que les hommes conservent la liberté de penser sur ce que Dieu leur a formellement enseigné.	70
XI — Impossible que la Foi catholique n'ait pas contre elle toutes les erreurs réunies.	77
XII — Impossible de rien trouver dans les mystères chrétiens que la raison ne doive et ne puisse accepter.	80
XIII — Impossible que la liberté de penser produise par elle-même autre chose que des ruines.	90
Du droit divin, note.	97
CONCLUSION.	101

FIN DE LA TABLE.

L JY 59

4016

c 37

LES

IMPOSSIBILITÉS

OU LES

LIBRES PENSEURS
DÉSAVOUÉS PAR LE SIMPLE BON SENS

PAR

Mgr PARISIS

ÉVÊQUE D'ARRAS, DE BOULOGNE ET DE SAINT-OMER

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

JACQUES LECOFFRE ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29



